

# GWENNA DA

JOURNAL NATIONALISTE BRETON

N°116

AOUT-SEPTEMBRE 1996

25 Francs



HISTOIRE GENEALOGIQUE DE LA  
MONARCHIE BRETONNE

(voir p.7/15 la suite de l'étude d'André-Yann DENIS)

## SOMMAIRE

YANN BOUESSEL DU BOURG par Yann FOUERE .....	Page 3
SPEECH prononcé lors des obsèques par l'Abbé Jean-Paul SAVIGNAC .....	4/5
ADIEU DU "KOUN DREIZH" par Loïk CAMUS .....	5
IN MEMORIAM par Bernard LE NAIL .....	5/6
HISTOIRE GENEALOGIQUE DE LA MONARCHIE BRETONNE (III) par André-Yann DENIS .....	7/15
FRANCE VRAIE EGLISE UNIVERSELLE par Yann MIKAEL .....	15/18
GLENMOR N'EST PLUS par Per CAUDAL .....	18/19
LA BRETAGNE A PERDU UN AMI par "GW.H.D." .....	19
ARGUMENTAIRE par Philippe JOUET .....	19
NOUVELLES .....	20
GUY EDER DE LA FONTENELLE (VII) par Edith PERENNOU .....	21/23
LIVRES-LEVRIOU par Joseph CHARDRONNET - Yann BOUESSEL du BOURG (†).....	24/27
Illustration de la couverture : Jean CHIEZC	

***"Je vous le dis ... Allez de l'avant, ne perdez pas une minute, de crainte que l'existence de la Bretagne ne se joue dans cette minute que vous avez perdue ..."*** *François DEBALVAIS*

"GWENN-HA-DU" se veut un journal de combat et de rassemblement de TOUS LES BRETONS.

"GWENN-HA-DU" n'entend pas se substituer aux autres journaux bretons, qui ont leur raison d'être.

"GWENN-HA-DU" veut simplement GROUPEUR et ENTRAINER TOUTES LES BONNES VOLONTES et les éléments les plus dynamiques de l'EMSAV, en collaboration AVEC TOUS, SANS EXCLUSIVE, POUR UNE DEFENSE complète, cohérente et plus efficace du PEUPLE BRETON.

Parution bimestrielle - ISSN 0246 - 3474.

Directeur : Jacques LE MAHO, 190 Bis, Avenue de Clichy 75017 - PARIS.

Abt annuel (6 N's sous pli fermé) : Bretagne et Hexagone 150 Frs. Autres Pays : 170 Frs

ALAIN EON

Ce 25 Juillet 1996

LE MESMEUR

29940 - FORET FOUESNANT

Monsieur le Maire de Nantes  
Mairie de Nantes  
Rue de l'Hotel de Ville  
44000 - N A N T E S

Monsieur le Maire,

Nantais de vieille origine, aujourd'hui âgé de 75 ans, ancien Président-Fondateur du Centre Nantais de Culture Celtique, je ne puis m'empêcher de vous écrire afin d'exprimer mon indignation.

En effet, de passage à Nantes, j'ai eu la triste surprise de constater que l'oriflamme noire et blanche qui, depuis tant d'années, ornait la principale tour du Château des Ducs de Bretagne, avait été ôtée.

A sa place, celui de la Puissance de tutelle, qui fut aussi, ne l'oublions pas, celui de Carrier et des colonnes infernales, et dont l'importance nous donne à penser qu'il s'agit d'une provocation.

Si nous pouvons admettre que cette emblème a sa place sur les bâtiments occupés par l'Administration française nous estimons par contre qu'il est tout à fait indécent d'en affubler un monument historique, qui fut le symbole de l'Indépendance de Nantes et de la Bretagne.

Soucieux du respect de l'Histoire et de notre Passé, nous serions heureux que vous puissiez intervenir pour que soient rétablies sur ce monument breton les couleurs de la Bretagne.

Nous vous en remercions, et nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

A. EON



## Yann BOUESSEL du BOURG



Fils, comme Bob Le Helloco, d'un haut magistrat de la Cour de Rennes, Yann Bouessel du Bourg avait su s'imprégner, dès son plus jeune âge, des souvenirs des combats opiniâtres des magistrats bretons membres de notre Parlement de Bretagne, pour la défense des droits et des libertés de la Bretagne et du peuple breton, face aux prétentions absolutistes des rois de France qui voulaient y porter atteinte. N'entend-t-on pas encore, sous les voûtes de notre Parlement, l'écho de ces combats ? Les rois de France ne purent venir à bout de nos libertés. Seuls la Révolution et l'Empire, et le jacobinisme qu'ils instituèrent, réussirent à parfaire sur ce point l'oeuvre de la monarchie absolue : mais ce fut au prix de massacres, de révoltes, et de violations atroces de ces Droits de l'Homme que l'on venait hypocritement de proclamer...

Yann Bouessel du Bourg rejoignit à son tour, à la veille de la seconde guerre mondiale, les rangs des autonomistes et nationalistes bretons à la recherche moderne de nos libertés politiques, confisquées il y avait plus d'un siècle. Comme nombre d'entre eux, il connut le côté hideux de la libération, années au cours desquelles l'on trouva pâle-mêle et côte à côte, des manifestations du plus grand héroïsme, et les crimes les plus odieux, les règlements de comptes les plus crapuleux, et les représailles les plus injustifiables contre les tenants du mouvement breton, culturel et politique...

Y. Bouessel du Bourg fut au nombre de ceux qui, à l'image de beaucoup d'entre nous, dut s'exiler. Le lointain Canada l'accueillit quelques années. De retour dans sa patrie où il obtint un poste dans l'enseignement secondaire, il reprit par la plume le combat interrompu. Les lecteurs de nos journaux, de "L'Avenir", de "Gwenn-Ha-Du", de "Carn", et même du "Peuple Breton", en passant par "Armor Magazine" et

nos revues bretonnantes, connaissent sa signature, ses articles, ses chroniques, ses notes de lecture.

Il détestait les mensonges, les palliatives, les tartufferies : et Dieu sait si elles étaient nombreuses pendant les années d'après-guerre, au point de perdurer encore de nos jours. Il n'hésitait pas à les fustiger. Il s'élevait à bon droit contre la manière dont certains historiens et chroniqueurs modernes écrivaient et commentaient l'Histoire et les événements dissimulant hypocritement ce qui était pourtant la vérité. Il était de ceux qui n'hésitaient pas à proclamer ces vérités "qui ne sont pas bonnes à dire". Les iconoclastes de son genre sont rares car il y faut du courage : mais ils sont le sel de la terre.

Profondément chrétien il savait que la richesse des peuples réside en fait dans leurs enfants. Vingt-quatre petits enfants sont venus éclairer les foyers de ses six enfants... Il accepta avec une résignation et une constance rares les souffrances que sa longue maladie lui imposa. Il refusa d'y céder, et continua d'écrire jusqu'au bout de ses forces, dictant parfois à un des siens ce qu'il ne pouvait plus écrire lui-même.

En dehors de ses chroniques, de ses articles, on lui doit l'érection de monuments à la mémoire de La Rouërie, la publication de certains documents sur lesquels beaucoup de nos hypocrites auraient aimé faire le silence. On lui doit aussi un travail important, rédigé sous l'égide de Per Denez sur "Arvor", l'hebdomadaire de langue bretonne que dirigeait Roparz Hemon pendant les années de guerre.

C'est un ami très cher qui s'est éteint. Il a rejoint la cohorte de nos Saints nationaux, de nos bardes, de nos poètes et de nos combattants que rassemble aujourd'hui le Tir na N'og des Celtes. Nous nous joignons tous au deuil des siens sur cette terre.

Yann FOUERE

Croyantes ou non, les personnes assistant aux obsèques de notre très Cher Ami ont fort apprécié les paroles prononcées par l'Abbé Jean Paul SAVIGNAC.

Il est donc de notre devoir d'en communiquer le texte à nos lecteurs.

*"Heureux désormais les morts qui s'endorment dans le Seigneur. Oui, dit l'Esprit, qu'ils se reposent de leurs peines, car leurs actes les suivent"*

(Apoc. 14, 13)

Voici la dernière des Béatitudes promises par le Christ, la plus impressionnante des invitations qu'il nous fasse, qu'il vient de faire à Jean-Marie Bouëssel du Bourg autour duquel nous sommes réunis aujourd'hui dans cette église de Billé.

Jean-Marie, depuis la première des invitations à suivre le Christ, le jour du baptême, a toujours répondu : oui. Chaque fois que le Seigneur venait, dans la Profession de Foi, dans l'Eucharistie, dans le sacrement du mariage, au milieu de sa famille et de ses amis, si nombreux aujourd'hui, dont il était si heureux et, pourquoi ne pas le dire, si fier ?

Et sa mort, c'était quoi, pour lui ?

C'était la dernière invitation de Jésus à le suivre.

Cette mort qu'il attendait, au milieu de sa maladie, depuis des mois : ce n'était pas la menace qui pèse sur chaque homme de devoir un jour tout quitter, de force; ce n'était pas l'ennemie du bonheur de l'homme, celle qu'on veut oublier à tout prix dans l'action pure; celle qu'on veut abolir en déclarant qu'elle n'a pas de sens ni de prolongement; celle qu'on veut s'approprier comme un acte décidé tout seul.

Non. Il y voyait un signe, un signe sacré, celui qui donne au temps et à l'éternité toute leur valeur. Il a transmis sérieusement et joyeusement, et d'abord à la jeunesse dont il s'est tellement occupé, que le temps nous est donné. Pour le dépenser. Oui, mais à quoi ?

Si la mort est un message que Dieu nous adresse, regardons-la en face, ne la fuyons pas malgré la tristesse, l'absence, les larmes. Parce qu'elle nous dit d'abord que Dieu ne tue pas. C'est l'homme qui tue, involontairement ou volontairement. Dieu, lui, il appelle. D'abord l'âme, et, un jour, il appellera le corps qui lui était uni pour que tout l'être, toute la personne, corps et âme, participe éternellement de la félicité et de l'amour infini au sein de la Trinité.

Jean-Marie n'est pas mort, comme l'exprime la sagesse africaine, qui réserve le mot "mort" (définitive) aux végétaux et aux animaux, il s'est levé pour courir vers son Seigneur.

Car la mort est une marche en avant, un passage douloureux, conséquence du grand désordre du péché originel, laissée comme une peine et une purification pour les péchés du monde et de chacun de nous. Mais le Christ nous l'enseigne : *"Je pars pour préparer une place ? Quand je serai allé vous la préparer, je reviendrai vous prendre avec moi; et là*

*où je suis, vous y serez aussi"*.

(In 6, 68)

Le Christ est la Vérité, la Vie, le Chemin vers la félicité éternelle, la rencontre avec l'amour infini de Dieu, le repos du travailleur infatigable, loyal, fidèle.

Celui qui écoute sa Parole, et prie, celui qui croit au Père qui l'a envoyé, et le fréquenté dans les sacrements, celui-là est sûr de la vie éternelle, malgré ses faiblesses et ses fautes, il échappe au jugement, nous rappelle aujourd'hui le Fils de Dieu dans cette Liturgie où nous sommes comme une immense famille, unie comme un seul cœur et une seule âme par ce miracle de la Foi chrétienne, la même foi exprimée en latin, en français et en breton - les trois amours de Jean-Marie -. Pourquoi échappons-nous au jugement parce que nous sommes déjà passés de la mort à la vie dans le baptême. Et la voix de l'Eglise n'a pas été déformée par les siècles. Elle redit sans emphase que celui qui a fait le bien ressuscitera pour la vie éternelle. Et celui qui n'aura pas réparé le mal librement commis devra en rendre compte au Maître de Justice et risque de perdre par sa faute la félicité éternelle pour laquelle il a été créé.

Ressusciter. Comment ? C'est un mystère mais Celui qui a fait passer le Cosmos du non-être à l'existence en a sûrement le pouvoir. Et quand ? A la fin du monde, quand toute l'évolution prévue par la Sagesse divine sera parvenue à son achèvement, avec la libre coopération de l'homme.

Oui, mais ... il y a la souffrance, ce verrou qui ferme si souvent la porte au Christ. Mais Jean-Marie nous montre par sa vie que ce verrou peut aussi ouvrir la porte au Rédempteur de l'homme. La souffrance est présente de l'origine de la vie jusqu'à la fin, seules ses formes changent. Le monde contemporain est horrifié de ses effets sur le corps, le caractère, la famille, la société, les peuples; il ne cherche de solutions que dans les techniques, sans vouloir considérer son sens, ce sens dont le Christ nous offre la clé.

Jésus n'a-t-il pas librement accepté la souffrance jusqu'à ses extrêmes limites sur la Croix, ne l'a-t-il pas surmonté, sans l'abolir, dans son union au Père, et guéri le cœur de l'homme par l'humilité qui est le remède de toutes les rébellions du cœur ? Quand on voit dans la souffrance le mal absolu, on cherche toutes les échappatoires possibles. Un chrétien ne la voit jamais comme un bien, mais comme un état, d'où peut surgir un bien. Comment un Père aimant pourrait-il viser la souffrance pour la souffrance ? Dieu la permet comme une réparation des erreurs ou des péchés, comme un signal comme pour que la si puissante créature humaine ne se prenne pas pour un petit dieu, ou comme une mystérieuse transformation : Jean-Marie savait que même la maladie peut être sanctifiée. Il avait découvert - et les enseignements d'un prêtre récemment béatifié par l'Eglise y avaient contribué - que de la douleur surgit le dévouement des proches, que des insomnies surgit

la prière pour le monde, que de la solitude surgit la sollicitude pour tous ceux qui souffrent sans espoir, que la sanctification passive achève l'union à Dieu et la sanctification, sans besoin de l'étape du Purgatoire, même si la sensibilité réagit toujours par la répulsion.

Voilà la biographie de cet amoureux de l'Histoire : il a aimé par dessus tout. Il aimait l'Eglise, et souffrait de ses blessures. Il aimait la jeunesse comme une richesse qu'il fallait protéger du matérialisme et de l'indifférence morale et religieuse. Il aimait avec pudeur sa famille et espérait, dans cet arbre aux branches multiples, beaucoup de vocations. Il aimait la Bretagne et la voulait forte et généreuse pour servir.

La Vierge Marie, Arche de la Nouvelle Alliance, Porte du Ciel, Santé des malades, aura accueilli ce serviteur fidèle, confiant et vigilant, qui n'avait pas peur de dire avec sa courtoisie souriante : "Nous, les Bretons, nous vivons avec la mort"; elle nous accompagnera, nous aussi, pour vivre, travailler, aimer avec le Christ, afin de retrouver, en lui, tous ceux que nous aimons, pour toujours.

Billé, Mardi 28 Mai 1996.

Abbé Jean-Paul SAVIGNAC

## KOUN BREIZH SOUVENIR BRETON - 845 Communiqué de Presse

"Quel militant vient de nous quitter !"  
Yann Bouëssel du Bourg, le 24 Mai 1996, dans sa 72ème année.

Les cérémonies furent suivies par plusieurs centaines de personnes, le 28 Mai, à Billé.

Ses funérailles furent impressionnantes, et, pour cause, de ne pouvoir accepter tous les fidèles à la cérémonie religieuse; et, à cette occasion, le KOUN BREIZH-SOUVENIR BRETON-845, dont il fut le Président de 1990 à 1994 lui dédia un hommage dans ces termes : "Quel souvenir merveilleux ne garderons-nous de ce Breton exemplaire, digne et infatigable défenseur des valeurs bretonnes; il disait souvent le DROIT de notre peuple, et il est devenu un témoin de ce peuple puisqu'il en écrivit l'Histoire à tant de reprises.

Né d'une famille trouvant ses origines dans la Pays de Fougères, il fit ses études secondaires dans plusieurs établissements et en particulier, à Saint-Vincent de Rennes; c'est à Rennes également qu'il fit ses études universitaires à la Faculté des Lettres. Docteur d'université, il fut professeur d'anglais; à Saint-François de Vannes et à l'Assomption de Rennes, il fut professeur de breton.

Yann Bouëssel du Bourg a publié plusieurs ouvrages sur Xavier de Langlais, James Bouillé, Ernest Le Barzic, Saint-Aubin-du-Cormier. Il faut y ajouter une très grande quantité d'articles

dans différents journaux et revues. Il mena de main de maître le Comité de La Rouerie de 1991 à 1994.

*"La partance d'un homme est loi naturelle,  
"Ce qui l'est moins, c'est sa valeur,  
"Ce qui l'est moins, c'est sa moralité,  
"Ce qui l'est moins, c'est sa pugnacité,  
"Ce qui l'est moins, c'est sa santé,  
"Ce qui l'est moins, c'est sa dignité,  
"Ce qui l'est moins, c'est son abnégation,  
"Ce qui l'est moins, c'est son esprit de clairvoyance,  
"Ce qui l'est moins, c'est son esprit de justice,  
"Ce qui l'est moins, c'est son amour,  
"L'homme forge sa nature au travers des événements qui l'entourent ou qui vont survenir, mais les appréhender, comme un homme n'est pas loi naturelle."*

Loïc CAMUS Président du KOUN BREIZH-SOUVENIR BRETON-845

In memoriam

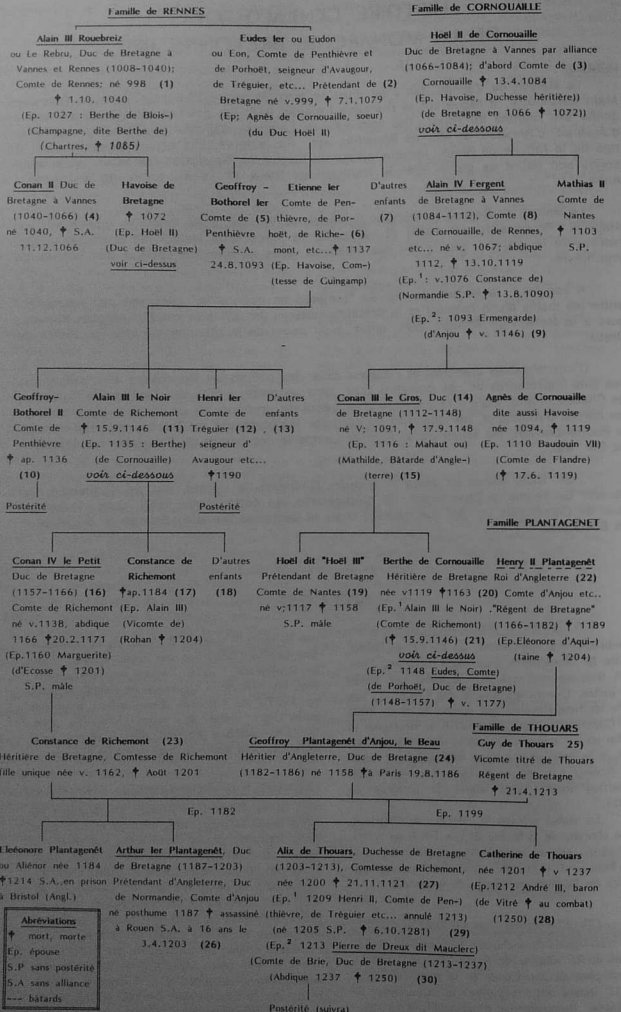
**Yann BOUËSSEL du BOURG**  
(1924-1996)

Personnalité largement connue dans toute la Bretagne, en particulier pour les innombrables articles qu'il a publiés dans de nombreux journaux et magazines bretons au fil des années, Yann Bouëssel du Bourg est décédé le Vendredi 24 Mai à son domicile du Val d'Izé, après avoir lutté avec beaucoup de courage pendant plus de trois ans contre la terrible maladie qui devait finir par l'emporter. Le 28 Mai, l'église de Billé, près de Saint-Aubin du Cormier et Fougères était trop petite pour contenir l'immense foule de ses parents et amis venus lui dire un dernier adieu.

Jean-Marie dit Yann Bouëssel du Bourg était né le 4 Décembre 1924 à Paris où la carrière de magistrat de son père (qui devint plus tard Conseiller à la Cour de Cassation) avait un moment mené sa famille, mais il s'est toujours senti profondément attaché à ce pays des Marches entre Fougères, Vitré et Saint-Aubin-du-Cormier, où, enfant, il avait passé la plus grande partie de ses vacances, où avaient vécu la plupart de ses ancêtres et où il avait choisi de revenir vivre à l'heure de la retraite.

Passionnément attaché à l'Histoire de la Bretagne, qu'il avait commencé à découvrir très jeune à travers les romans du Rennais Paul Féval, il l'était aussi à sa culture et plus particulièrement à sa langue qu'il avait apprise de bonne heure et qu'il parlait parfaitement. Mais c'est à l'enseignement de l'anglais qu'il devait consacrer la plus grande partie de sa vie professionnelle. Pour se perfectionner dans la pratique de cette langue, il n'avait pas hésité à partir après la fin de la guerre pour l'Amérique du Nord, pratiquement sans un sou en poche et il avait fait là-bas un peu tous les métiers, notamment celui de manœuvre sur des chantiers de construction et de





Bretagne (Cornouaille) fusionnaient enfin. Certes, la langue bretonne avait perdu du terrain, mais par ailleurs l'unité du pays, l'amour de la patrie, le sentiment d'indépendance nationale, tout cela s'était considérablement renforcé.

Une des grandes affaires du règne, et qui commença avec lui, fut, en 1066, la conquête de l'Angleterre, par Guillaume le Bâtard, duc de Normandie. De nombreux chevaliers suivirent Guillaume à Hastings, parmi lesquels Raoul Ier, sire de Montfort et de Gaël, Morvan II, vicomte de Léon, Robert Ier, vicomte de Vitry, Raoul Ier, baron de Fougères, les trois frères Briant, Alain le Roux et Alain le Noir, enfants cadets d'Eudes Ier de Penthièvre, etc. Participèrent-ils à cette conquête pour se venger des Anglo-Saxons, ennemis héréditaires... ou, plus prosaïquement par appât du gain ? En tous cas, ils reçurent tous des fiefs Outre-Manche en récompense de leurs services : Raoul de Montfort eut le comté de Norfolk, Morvan de Léon eut la seigneurie de Devize, Briant de Penthièvre eut le comté de Richmond (Richemont), Alain le Roux eut le comté d'Edwin, etc...

Corollaire de ces affaires : Guillaume le Bâtard, devenu Guillaume le Conquérant, prétendit dès lors avoir des droits suzerains sur la Bretagne. En 1076, les Penthièvre, cela devenait cyclique, se rebellèrent de nouveau contre Hoël II. Guillaume accourut au secours du duc et fit le siège de Dol où se trouvaient les principaux insoumis. Le roi de France ne vit pas cette alliance d'un bon oeil. La puissance du nouveau roi d'Angleterre, il est vrai l'inquiétait... et il obligea le Conquérant à lever le siège de Dol. La main mise de l'Angleterre sur la Bretagne commençait à s'inscrire en filigrane dans le cours de l'Histoire, en fait si ce n'est en droit. Elle ira en s'accroissant. Hoël, clairvoyant, n'en protégea pas moins son duché de tous les éventuels envahisseurs venus de l'Est, qu'ils fussent Français, ou qu'ils fussent Anglo-Normands. Ils fit établir ou consolider une ligne de forteresses chargées de garder le pays. On citera Dinan, Combourg, Fougères, Vitry, Châteaubriant, Ancenis, Clisson, etc...

Au plan ecclésiastique, Hoël de Cornouaille fut le digne successeur de ses prédécesseurs, et on citera ses donations, entre autres à Sainte-Croix de Quimperlé. En ce qui concerne les institutions, elles s'étoffèrent et on vit se multiplier les grandes charges : chambellans, chambriers, prévôts, chanceliers, échançons, bouteillers, panetiers, etc...

(4) **CONAN II** : Duc au berceau à la mort de son père Alain III, en 1040, il fut tout d'abord placé sous la tutelle de sa mère, Berthe de Chartres, puis sous celle de son oncle Eudes Ier de Penthièvre, qui tenta, mais en vain, de lui ravir la couronne (voir note n° 2). Conan prit personnellement le pouvoir en 1055. Il dut, l'année suivante, faire face aux rébellions de ses vassaux, parmi lesquels l'oncle Eudes, qu'il fit emprisonner en 1057, Riwallon de Thouars, seigneur de Dol et de Combourg, Geoffroy-Bothorel Ier de Penthièvre, fils d'Eudes, etc...

Même son beau-frère et futur successeur, Hoël de Cornouaille se dressa contre le jeune duc... Les rebelles n'hésitèrent pas à demander l'aide de Guillaume de Normandie, qui n'était pas encore duc et prit Dinan. Conan s'allia alors au comte d'Anjou. En 1062, il battit Geoffroy-Bothorel; en 1065, il vint à bout de Riwallon.

Conan avait, dès 1059, tenté d'amorcer un rapprochement avec la France, en fournissant des troupes au roi Henri Ier, qui combattait Guillaume le Bâtard. L'Histoire prouvera que ce n'est pas ce qu'il fit de mieux.

Le 11 Décembre 1066 Conan II mourut, peut-être empoisonné (comme son père) à Châteaubriant (53), lors d'une campagne contre le comte d'Anjou, devenu son ennemi. Agé de vingt-six ans, sans alliance, il ne laissait qu'un fils naturel, Alain, qui fit acte de prétention au comté de Rennes et mourut sans postérité vers 1105. La sœur du duc, Havoise, et son mari, Hoël de Cornouaille lui succédèrent (voir note n° 3).

Conan fut le dernier duc de la lignée aînée de la Maison de Rennes. Son règne vit la fin de l'utilisation de la langue bretonne à la Cour.

(5) **GEOFFROY-BOTHOREL Ier de PENTHIEVRE** : Comte de Penthièvre, seigneur d'Avagour, de Tréguier, de Goëlo, de Lamballe, de Quintin, de Moncontour, etc..., il fut battu en 1062 par son cousin le duc Conan II, contre qui il s'était rebellé. Il mourut au combat, à Dol, sans alliance, le 24 Août 1093. Ses frères cadets lui succédèrent dans ses biens.

(6) **ETIENNE Ier de PENTHIEVRE** : Comte apanagé de Porhoët en 1079 après son père, il succéda ensuite dans leurs biens à ses frères Geoffroy-Bothorel Ier et Alain II le Noir. Il était ainsi comte de Penthièvre, de Porhoët, de Richemont (Richemont), en Angleterre, seigneur d'Avagour, de Tréguier, de Goëlo, etc... Il fonda l'abbaye de Sainte-Croix, à Cuingamp, l'abbaye de Bégard et le monastère Notre-Dame, à York, en Angleterre.

(7) Outre Geoffroy-Bothorel Ier et Etienne Ier, Eudes de Penthièvre laissa :

- Briant de Penthièvre, ou Briand qui reçut de Guillaume le Conquérant le comté de Richmond, en français Richemont, pour sa participation en 1066 à la victoire d'Hastings. Il mourut sans alliance et le riche comté de Richemont passa alors à ses frères Alain Ier le Roux et Alain II le Noir. On l'a prétendu, sans preuve, tige de la famille de Châteaubriant, alias Châteaubriand; - Alain Ier le Roux reçut le comté d'Edwin après la conquête de l'Angleterre puis partagea Richemont avec son frère Alain II le Noir. Il mourut sans postérité bien que certains l'aient dit, mais là non plus la preuve n'est pas faite, tige de la famille Fitz-Alan d'Écosse, qui devait devenir la famille Stuart;
- Alain II le Noir, comte de Richemont lui aussi

et mort sans postérité, laissa son fief à son frère Etienne Ier, lequel le laissera à son tour à son fils cadet, Alain III, dit également Alain le Noir (voir note n°11);

- Derrien, premier seigneur apanagé de la Roche-Derrien (22). Dom Lobineau pense qu'il était enfant naturel. Du Paz en fait le bâtisseur du château de la Roche-Derrien. Le père Anselme prétend qu'il n'eut pas de postérité et que la Roche-Derrien serait bien, après lui, passée à son neveu Henri Ier, comte de Tréguier (voir note n°12). Pourtant d'autres historiens, plus "modernes", pensent que Conan, seigneur apanagé de la Roche-Derrien, fils cadet prétendu dudit Henri Ier de Tréguier, était son arrière-petit-fils (?).

N.B. : la Roche-Derrien devait passer par alliance, au XIIIème siècle, dans la famille de Clisson.

(8) **ALAIN IV FERGENT** : Duc de Bretagne et Comte de Cornouaille en 1084 à la mort de son père, comte de Rennes en 1084 également, après son oncle maternel Geoffroy le Moustachu (voir note n°1), comte de Nantes en 1103 après son frère cadet Mathias II, comte de Vannes par ailleurs, enfin il réunit sous son sceptre les cités maitresses du duché.

Dès le début du règne, il se heurta à Guillaume le Conquérant, qui lui réclamait l'hommage dû au suzerain. Fergent s'y refusa : le duc de Normandie pas plus que quiconque, fut-il de surcroît roi d'Angleterre, n'avait jamais été le suzerain du duc de Bretagne ! L'autre avança alors qu'Alain III, grand-père maternel d'Alain Fergent, avait prêté l'hommage au duc de Normandie Robert le Diable, père de Guillaume. Fergent ne céda pas pour autant, déclarant que ce soit-disant hommage, fort discutable, ne l'engageait en rien (voir note n°30 de l'étude précédente). Guillaume pénétra alors dans le duché, ravagea le comté de Rennes, et mit le siège devant Dol en 1086; Alain IV marcha sur le Normand à la tête d'une forte armée. Pris de panique, le vainqueur d'Hastings leva le siège et s'enfuit, abandonnant sur place une part de ses trésors.

En 1093, la mort de Geoffroy-Bothorel Ier de Penthièvre (voir note n°5), le plus "courageux" des opposants au souverain breton, mit fin aux révoltes féodales qui déchiraient le pays depuis quatre règnes et prépara la fusion entre les "Gallos" et les "Bretonnants".

L'ordre étant revenu dans le duché, Fergent s'engagea en 1096 dans la grande affaire de la première Croisade, après avoir confié le pays à son épouse, Ermengarde d'Anjou. On dit qu'il fut l'un des premiers à entrer dans Jérusalem, arrachée aux infidèles. Le duc revint de Terre-Sainte cinq ans plus tard en 1101.

En 1106, Alain IV s'engagea dans les âpres disputes qui déchiraient les enfants de Guillaume le Conquérant, depuis la mort de ce dernier en 1087. Appuyant Henri Ier d'Angleterre contre son frère aîné Robert "Courteheuse" de Normandie, il fit, lors de la bataille de Tin-

cheyray (61) en 1106, pencher le sort des armes en faveur du premier. Cette alliance se concrétisera en 1116 par le mariage de Conan III, fils du duc, avec Mahaut, ou Mathilde, fille naturelle d'Henry Ier.

Las de régner, désirant se consacrer à Dieu, Alain Fergent abandonna le pouvoir en 1112 à son fils Conan et se retira chez les moines de Redon où il mourut sept ans plus tard, le 13 Octobre 1119. Rempli de qualités, prudent, sage, pieux, courageux, il fut le plus grand des ducs de Bretagne lors cette période féodale et assurément aussi le plus grand prince de la Maison de Cornouaille.

D'abord marié en premières nocées à Constance de Normandie, une des filles de Guillaume le Conquérant, de qui il n'eut pas d'enfant, il épousa en deuxième nocées, la vertueuse Ermengarde d'Anjou.

(9) **ERMENGARDE D'ANJOU** : Elle était la fille de Foulques IV le Réchin, comte d'Anjou, de Tours, etc... Ses contemporains louaient sa beauté, et aussi sa charité, ses vertus et sa piété. On a vu qu'elle dirigea le duché de 1096 à 1101, lorsque son mari guerroyait en Terre-Sainte. Elle s'attacha par la suite à faire appliquer les décisions prises lors du Concile de Nantes, en 1127, par son fils Conan III (voir note n°14), décisions qui mettaient un frein aux abus désolant le pays. Veuve de Fergent, elle prit le voile, eut une action des plus salutaires sur la vie monastique, entreprit une correspondance avec le grand Saint Bernard, et mourut enfin abbesse de Langonnet (56).

(10) **GEOFFROY-BOTHOREL II de PENTHIEVRE** : Il s'empara du vaste comté de Penthièvre par usurpation sur son père en 1123. Il était également seigneur de Lamballe, de Quintin, de Moncontour, etc... Sa postérité mâle s'éteignit à la deuxième génération avec son petit-fils Geoffroy-Bothorel III, qui mourut sans alliance en 1208. Ce dernier fit don de ses biens à son cousin Alain Ier, comte de Tréguier, nonobstant les droits de la famille de Tournerme, qui descendait par les femmes de Geoffroy-Bothorel II, et qui fit, en vain, acte de prétention aux terres des comtes de Penthièvre.

(11) **ALAIN III de RICHEMONT, LE NOIR** : Comte apanagé de Richemont, outre-Manche, il fut, en Angleterre, partisan d'Etienne de Blois, qui s'était emparé de la couronne britannique en 1135, après la mort sans postérité mâle du roi Henry Ier Mauclerc.

Par son mariage avec Berthe de Cornouaille, la fille du duc Conan III le Gros, il hérita des droits de son épouse sur le duché de Bretagne, ce qui permit à cette branche cadette de la Maison de Rennes, de retrouver le trône avec Conan IV.

(12) **HENRI Ier de TRÉGUIER** : Comte de Tréguier et de Guingamp, il fut encore seigneur d'Avagour, de Goëlle, et peut-être

aussi de la Roche-Derrien (voir note n°7). Il mourut, très âgé, en 1190. Avec son fils Alain Ier de Tréguier, sa postérité hérita des comtes de Penthièvre à l'extinction des descendants mâles de Geoffroy-Bothorel II (voir note n°10). Le fils d'Alain Ier de Tréguier, Henri II, comte de Penthièvre, de Tréguier, etc... épousa la duchesse de Bretagne, Alix de Thouars (voir note n°29). Il aurait dû recueillir la succession du duché, mais son mariage fut annulé et il fut de surcroît dépossédé de la majorité de ses biens.

(13) Outre Geoffroy-Bothorel II de Penthièvre, Alain III de Richemont le Noir et Henri Ier de Tréguier, le comte Etienne Ier de Penthièvre laissa encore trois filles qui, par leur mariage, furent la tige des barons de Fougères, des barons de Dinan et des seigneurs de Tancarville (en Normandie).

Enfin on pense, mais la preuve n'est pas faite, que des familles de Bretagne, telles les familles de Coëtmen-Tonquédec, de Saint-De-noual, de Pordic, de Bourcier-Robien, etc... descendent d'enfants cadets du comte Etienne.

(14) **CONAN III LE GROS** : En 1113, un an après le début du règne, le roi de France Louis VI le Gros et le roi d'Angleterre, duc de Normandie, Henry Ier Beauclerc, signèrent le traité de Gisors (27). Par ce traité, le roi de France abandonnait au duc de Normandie la suzeraineté sur la Bretagne. Ce faisant, Louis le Gros mettait fin à sa guerre contre Henry Beauclerc en lui abandonnant "de jure", cette suzeraineté sur la Bretagne que, prétendait-on, Alain Fergent avait déjà reconnu "de facto"... ce qui, bien évidemment, reste à démontrer... Mais le roi de France s'en moquait comme d'une guigne et ce n'était pas la première fois qu'un souverain français disposait de ce qui ne lui appartenait pas (voir note n°1 de la première partie de cette étude). Et cette fois, il en disposait en le donnant à un tiers ! Le "suzerain" de Conan devenait celui qui, trois ans plus tard, serait son beau-père.

Il y a là, et c'est le côté dramatique de ce règne, un tournant dans l'Histoire de la monarchie bretonne : pour la première fois, un souverain breton se trouve placé sous "suzeraineté" étrangère. Même si le droit a été violé, le fait est là. La Bretagne, dès lors, est appelé "comté" par la chancellerie française, qui la considère, comme un "arrière-fief" de la couronne de France... ce qui n'empêchera pas les souverains bretons de conserver néanmoins l'appellation de "duc de Bretagne".

Conan III, à l'intérieur du duché, sut faire preuve d'autorité, en mettant au pas de grands seigneurs tels Olivier de Pontchâteau, Robert II de Vitre et le seigneur de Donges.

En 1127, le duc fit convoquer un concile à Nantes pour porter remède à certains abus.

Ainsi :  
- le "droit de bris", qui dépouillait les naufragés au profit du seigneur du lieu de naufrage, fut supprimé;

- le droit qu'avait les seigneurs de s'approprier les biens mobiliers des roturiers morts sans postérité, fut supprimé;  
- l'hérédité des successions en matière de bénéfices ecclésiastiques, fut supprimée;  
- la législation en matière de mariages entre parents, fut modifiée, etc ...

Sous le règne de Conan III, vécut encore Pierre Abélard, né près de Nantes en 1079, philosophe et théologien très contesté, dont les amours avec Héloïse défrayerent la chronique. Il termina sa vie en 1142, comme moine à l'abbaye de Cluny, après avoir été abbé de Saint-Gildas-de-Rhuys (56).

(15) **MAHAUT D'ANGLETERRE** : La plupart des malheurs de la Bretagne à partir de 1148 viendront de cette fille naturelle du roi Henry Ier d'Angleterre que l'on maria en 1116 au duc Conan III. Du fait de son inconnue no-taire, le fils qu'elle eut en 1117, Hoël, soupçonné de bâtardise, fut, par Conan, écarté de la succession au profit de sa soeur cadette Berthe de Cornouaille. Cette décision généra maints imbroglios. En 1148, à la mort du duc Conan, l'Angleterre et la France, par divers princes interposés, tenteront à tous prix d'annexer purement et simplement le duché à leurs couronnes respectives.

(16) **CONAN IV LE PETIT** : A la mort de Conan III en 1148, trois princes se proclamèrent ducs de Bretagne : Eudes II de Porhoët, gendre du feu duc, car époux de Berthe de Cornouaille, Hoël "III", comte de Nantes, fils prétendu du même feu duc, et Conan IV le Petit, issu d'un premier mariage de Berthe de Cornouaille. A l'issue de combats sanglants, Eudes II de Porhoët s'imposera. Neuf années plus tard, en 1157, il devra s'effacer devant Conan, comte de Richemont, son beau-fils, issu du premier mariage de Berthe de Cornouaille, et qui deviendra le duc Conan IV...

Conan réussit à s'imposer dans le duché grâce à l'aide apportée par Henry II Plantagenêt, roi d'Angleterre, son allié, lequel deux ans plus tôt, en 1155, lui avait fourni des troupes avec lesquelles il avait assiégé Rennes.

Disons ici qu'en Angleterre, en effet, le pouvoir était passé de la famille de Normandie dans la famille de Blois, puis chez les Plantagenêt d'Anjou. A Henry Ier Beauclerc, dernier roi d'origine normande, avait, en 1135, succédé son neveu par alliance, Etienne de Blois. A la mort d'Etienne, en 1154, le trône anglais était passé à Henry Plantagenêt d'Anjou, petit-fils d'Henry Beauclerc par la fille de ce dernier, Mathilde de Normandie, que l'on avait mariée au comte d'Anjou. Toute peine méritait salaire et Conan IV sachant qu'il devait sa couronne à Henry II avait, en remerciement, promis sa fille Constance, encore au berceau, à Geoffroy Plantagenêt, au berceau lui aussi, fils cadet d'Henry.

Conan IV devait aller plus loin encore. Il fit en effet don du comté de Nantes à son ami anglais, ce qui déplut fortement aux Bretons, et

il le laissa, en prime, s'emparer de villes telles Vannes et Josselin.

Et le duc Conan, dernier duc de la Maison de Rennes, que l'Histoire appela Conan le Petit, finit par aller jusqu'au bout de sa logique : en 1166, il renonça au duché de Bretagne, abdiquant solennellement au bénéfice de son complice Henry II Plantagenêt, lequel devint ainsi "régent de Bretagne" pendant la minorité de Geoffroy et de Constance. Très suavement, les historiens déclarèrent qu'Henry avait reçu de Conan "la garde" de la Bretagne...

(17) **CONSTANCE de RICHEMONT** : Alain III, vicomte de Rohan, et son épouse, Constance de Richefont, firent bâtir l'abbaye cistercienne de Bon-Repos, à Mur-de-Bretagne, le 23 juin 1184. Tous les Rohan descendent de ce couple.

(18) Outre Conan et Constance, Alain III le Noir, comte de Richefont et Berthe de Cornouaille eurent encore Enoguen, dite de Bretagne, qui fut abbesse de Saint-Sulpice de Rennes, et mourut en 1187.

Selon des généalogies anglaises ("Extinct and dormant baronies", et "Dormant and extinct peerages"), ils eurent un quatrième enfant, Guy, qui serait devenu la tige de la famille britannique dite d'abord famille Le Strange, puis l'Estrange, puis enfin Strange, laquelle fut représentée au moins jusqu'au XVIIIème siècle, donnant des barons de Hunstanton. La preuve n'est pas faite.

(19) **"HOËL III" de CORNOUAILLE** : Soupçonné de bâtardise, sa légitimité étant mise en doute du fait de l'inconduite de sa mère (voir note n°15), il fut écarté de la succession de Bretagne par Conan III au profit de sa soeur Berthe. On lui donna néanmoins le comté de Nantes en apanage. En 1148, à la mort de son supposé père, il se posa en Prétendant de Bretagne (voir note n°16), s'alliant un moment à son neveu Conan de Richefont, fils de sa soeur et futur Conan IV. Il espérait ainsi faire barrage à Eudes II de Porhoët, son beau-frère, mais ce dernier finira néanmoins par gagner la compétition.

Les prétentions d'Hoël à la Couronne de Bretagne reçurent l'accord des Nantais, et aussi des Cornouaillais, qui le soutinrent activement. Les Nantais finirent pourtant par le chasser, le remplaçant assez curieusement d'ailleurs, en 1156, par Geoffroy d'Anjou, un frère cadet d'Henry II Plantagenêt. Il mourut en 1158, ne laissant qu'une fille, dont le sort n'est pas connu. Il est le dernier représentant de la Maison de Cornouaille... si tant est qu'il était bien le fils de Conan III le Gros.

(20) **BERTHE de CORNOUAILLE** : Elle fut, par son père, déclarée héritière du duché en 1148, au détriment d'Hoël "III", son frère (ou demi-frère ?). Veuve d'Alain III de Penthièvre, le Noir, comte de Richefont, elle en avait eu, entre autres : Conan, futur Conan IV. Son

deuxième mari, Eudes II de Porhoët, prit le pouvoir en Bretagne à la mort de Conan III, malgré les intrigues du prétendant Hoël et l'opposition de Conan de Richefont.

(21) **EUDES II de PORHOËT** : Il était aussi Eon, ou Eudon. Il appartenait à la Maïon de Rennes et descendait par les mâles de Judicaël, premier comte de Porhoët († après 997), fils cadet de Conan Ier le Tors, comte de Rennes et duc de Bretagne (voir note n°24 de la deuxième partie de cette étude. L'oncle d'Eudes II, Alain de Porhoët, fut vicomte de Rohan et tige fr crtrr famille.

Eudes II de Porhoët, deuxième mari de Berthe de Cornouaille, déjouant les intrigues de son beau-frère Hoël prit, après des combats violents, le pouvoir dans le duché en 1148 à la mort de son beau-père Conan III. Il dut bientôt faire face à une coalition armée, dirigée d'une part par son beau-fils Conan de Richefont, d'autre part par le fidèle allié de ce dernier, le roi Henry II Plantagenêt d'Angleterre, et enfin par de grands seigneurs du duché, parmi lesquels Raoul II de Fougères. Il ne put résister longtemps. En 1157, il laissa le pouvoir à son beau-fils, qui deviendra le duc Conan IV (voir note n°16).

Le roi Henry II d'Angleterre allait bientôt s'approprier, sans aucun droit le duché de Bretagne (voir note n°22) et Eudes de Porhoët, en perpétuelle révolte contre ce souverain anglais, se posera alors en champion de l'indépendance bretonne, face au "parti de l'étranger".

Eudes laissera postérité de son mariage avec l'héritière de Bretagne, mais cette postérité n'interviendra pas sur la scène ducal. Son fils, Eudes III, comte de Porhoët, sera la tige d'une lignée qui, par mariage, amènera le comté de Porhoët chez les barons de Fougères. Il eut par ailleurs une fille, Alix de Porhoët qu'il dut en 1167, laisser en otage au sinistre Henry II Plantagenêt, otage auquel ce dernier fit subir les pires sévices.

Eudes II de Porhoët mourra, toujours in-soumis, en 1177.

(22) **HENRY II PLANTAGENET d'AN-CLETERRE** : Henry Plantagenêt d'Anjou était, on l'a vu (voir note n°16), devenu roi d'Angleterre en 1154. Il était par ailleurs duc de Normandie, comte d'Anjou, de Touraine et du Maine et était encore devenu surcroît, par son mariage, duc d'Aquitaine et de Gascogne, comte de Poitou, de Saintonge, d'Agenais, etc... Ses états, on le voit, cernaient complètement la Bretagne. Angevin par son père, Normand par sa mère, il n'était Anglais que parce que roi d'Angleterre. Ses immenses territoires, s'ils pouvaient inquiéter les Bretons, portaient surtout ombrage au roi de France, son plus mortel ennemi. Dans ce dernier pays, le faible Louis VII le Jeune laissera, à sa mort en 1180, le trône à son fils Philippe-Auguste, lequel s'avèrera un adversaire redoutable et sans scrupules.

Henry II qui intervint dans les problèmes

de succession de Bretagne en faisant triompher la cause de Conan IV, avait su, on l'a dit, "se placer" sur l'échiquier breton en fiançant Constance, la fille de son ami Conan, à son propre fils, Geoffroy Plantagenêt. Ceci fait, il poussa tout simplement Conan hors du trône en 1166 (voir note n°16) et prit sa place, dans l'attente de la majorité du futur couple. Et ce avec un litre de "Régent de Bretagne" ou "Gardien de Bretagne", parfaitement usurpé.

Les grands seigneurs bretons lui prêtèrent tous hommage et il put en toute tranquillité et en toute impunité, imposer une main de fer sur le duché. Ce règne fut une calamité pour les Bretons (Yann Brekilien "Histoire de la Bretagne"). Prince à poigne, Henry Plantagenêt exerça sur le pays une domination des plus rigoureuses, des plus cruelles traitant la Bretagne en pays conquis. Moyennant quoi les soulèvements des féodaux, qui regrettaient sans doute l'hommage prêté, furent innombrables, dirigés pour l'essentiel par l'irréductible Eudes II de Porhoët (voir note n°21). On alla, faiblesse coupable, jusqu'à en appeler au roi de France. Ce dernier, on l'a dit, fut un bien piètre souverain et Louis VII le Jeune se contenta de répondre par des encouragements...

Les historiens français sont assez tendres avec Henry Plantagenêt. Pour eux, c'était un administrateur très ferme, un esprit clair et avisé, un ami de l'ordre, qui sut décourager l'anarchie. Ils ajoutent qu'il ne mit pas la Bretagne sous tutelle anglaise, parce qu'il ne se sentait vraiment pas Anglais lui-même, et précisent encore qu'il accomplit une oeuvre utile et bonne.

C'est oublier, nous semble-t-il, les villes incendiées, les populations déplacées, les assassinats, les femmes et les filles violées, les demeures pillées et d'innombrables autres excès... Certes, l'homme ne fut pas complètement négatif. Il sut organiser l'administration en créant huit bailliages (Nantes, Rennes, Vannes, Ploërmel, Cornouaille, Léon, Trégor et Penthièvre), gouvernés par des sénéchaux lesquels étaient révoqués, et il mit en place un parlement qui devait perdurer et fut à l'origine des futurs "Etats de Bretagne"... Mais ceci ne peut excuser cela.

En 1182, Henry II accepta, chose étonnante de laisser la Bretagne à celui au nom de qui il en était le "Régent", son fils Geoffroy devenu (largement) majeur, époux de la duchesse héritière Constance.

Il tenta bien de récupérer le duché quatre ans plus tard, à la mort accidentelle de Geoffroy en 1186, mais il fut évincé par la veuve de son fils (voir note n°23). Les Etats votèrent en effet pour Constance à l'unanimité, pas une seule voix n'alla à Henry I.

Henry II Plantagenêt mourut en 1189. Son fils aîné, Richard Coeur-de-Lion devint roi d'Angleterre après lui. A la mort sans postérité de ce dernier dix ans plus tard, en 1199, le fils cadet, Jean Sans Terre prit le pouvoir au détriment des droits d'Arthur, fils de Geoffroy et donc neveu de Jean, mais qui venait avant ce dernier dans l'ordre de primogéniture.

(23) **CONSTANCE de RICHEMONT** : Héritière de Bretagne, elle ne doit pas être confondue avec sa tante, autre Constance de Richefont, épouse du vicomte de Rohan (voir note n°17). Elle épousa Geoffroy Plantagenêt en 1182 et régna avec lui sur la Bretagne (voir note n°24). En 1186, Geoffroy mourut accidentellement, laissant sa femme enceinte du futur Arthur Plantagenêt. Constance, au grand dam de son beau-père Henry II (voir note n°22) fut appelée par les Bretons pour diriger le pays, au nom de l'enfant à naître.

Un an après son veuvage, Constance fut contrainte par son beau-père à épouser un de ses soudards, l'Anglais Ranulf de Chester, grossier, vulgaire, brutal, et de surcroît, d'un âge avancé.

A Henry II succéda en Angleterre, nous l'avons dit, son fils aîné, Richard Coeur-de-Lion, le mal-nommé, car il avait plutôt un coeur de tigre. Richard se pencha sur le problème breton en mettant le pays en coupe réglée, renouvelant les tristes exploits de son père. La Bretagne fut de nouveau pillée et saccagée.

Constance obtint des Etats l'annulation de son mariage avec Chester et, soucieuse des intérêts, et plus simplement de la vie de son jeune fils Arthur, elle le confia aux barons bretons qui le dissimulèrent dans différents châteaux, le nouveau roi d'Angleterre ayant de sombres visées concernant cet enfant, son neveu. Richard fit alors emprisonner sa belle-soeur, confiant l'exécution du rapt au comte de Chester, l'ex-mari (!), mais il finit tout de même par trouver son maître et fut mis en déroute par les Bretons, à Carhaix, en 1197.

Croyant bien faire en mettant Arthur en lieu sûr hors de Bretagne, Constance décida - ce sera, en fait, une erreur - d'envoyer le jeune prince dans le seul endroit où il pouvait échapper aux entreprises anglo-angevines, à la Cour de France auprès du roi Philippe-Auguste, l'ennemi juré du roi d'Angleterre.

Richard Coeur-de-Lion devait décéder, en 1199, sans postérité, laissant son frère cadet, Jean Sans Terre, s'emparer, violant le droit, de la couronne anglaise, laquelle aurait dû revenir à Arthur.

Constance de Richefont qui la même année 1199 s'était remariée au Poitevin Guy de Thouars, mourut deux ans plus tard, en 1201.

(24) **GEOFFROY PLANTAGENET** : Geoffroy Plantagenêt, dit le Beau, époux de Constance de Richefont, prit, nous l'avons vu, le pouvoir en Bretagne, après son père, Henry II, en 1182. De droit, il était duc depuis qu'en 1166 (il avait huit ans), son beau-père Conan IV avait abdiqué, mais dans les faits, il n'occupait le trône que lorsqu'Henry II voulait bien le quitter. Geoffroy était l'antithèse de son père. Loyal, droit, généreux, il sut se faire aimer des Bretons, qu'il administra sagement, et il était réellement Breton de coeur. Il rechercha l'alliance française - ce fut, l'avenir le montrera, son seul grand tort - et il crut bon de se rapprocher de

Philippe-Auguste qui, depuis 1180, avait remplacé l'inconsistant Louis VII le Jeune sur le trône des Lys. Geoffroy n'aimait guère son père dont il critiquait les excès, et il fut encouragé par sa mère; la célèbre Eléonore d'Aquitaine, laquelle avait, pendant plus de quinze années, connu la réclusion du fait de son mari.

En 1185, par l'Assise au Comte Geoffroy, le duc conclut avec les barons bretons un accord au terme duquel il était mis fin, lors des successions, au démembrement des terres entre les enfants. Ce fut là le premier acte législatif connu dans le duché, acte qui, dans les faits, privilégiait l'aîné, mettant donc en place le droit d'aînesse.

Héritier présomptif de la Couronne d'Angleterre, Geoffroy venait, dans l'ordre de succession, après son frère aîné Richard, et ses droits auraient dû être normalement relevés par son fils Arthur. Mais on a vu au mépris de ces droits, son plus jeune frère, le peu sympathique Jean Sans Terre, s'empara de la Couronne anglaise en 1199 à la mort de Richard.

Geoffroy Plantagenêt mourut à vingt-huit ans, en 1186, à Paris, des suites de blessures reçues au cours d'un tournoi auquel il avait participé.

(25) GUY DE THOUARS : Guy, vicomte titré de Thouars (79) et d'Aenor de Lusignan. En 1199, il épousa Constance de Richemont, Héritière de Bretagne, veuve de Geoffroy Plantagenêt et divorcée de Ranulf de Chester. La fille qu'il eut de Constance, Alix de Thouars, fut désignée en 1203, à l'âge de trois ans, comme duchesse de Bretagne, après l'assassinat de son demi-frère Arthur Plantagenêt (voir note n°26).

Guy de Thouars fut investi du pouvoir au nom de sa fille et devint Régent de Bretagne, mais il eut vite maille à partir avec l'ancien protecteur d'Arthur, le redoutable roi de France Philippe-Auguste. Le Poitevin n'était pas de taille à lutter contre le puissant souverain français qui, comme tous ses prédécesseurs, n'avait qu'une ambition, l'annexion pure et simple de la Bretagne. Et dans les faits, c'est le Capétien qui gouverna le duché. Totalement évincé trois ans plus tard par le Français, en 1206, Guy de Thouars quitta la scène bretonne. Il se remarqua dans sa province d'origine et fut, par ce deuxième mariage, la tige d'une lignée de seigneurs poitevins. Il mourut à Chemillé (49), le 21 Avril 1213.

(26) ARTHUR IER PLANTAGENET : Né posthume en 1187, Arthur fut duc de Bretagne de droit à sa naissance, succédant à son père Geoffroy Plantagenêt. Sa mère, Constance de Richemont, obtint la Régence (voir note n°23) et gouverna le pays au nom de l'enfant. Breton par sa mère, son prénom mythique, chargé de légende, d'héroïsme et de gloire, en fit un souverain que bien des Bretons vénèrent encore de nos jours.

Pour le soustraire aux louches visées de ses oncles paternels, Richard Cœur-de-Lion, et

plus tard, Jean Sans Terre, sa mère crut sage, nous l'avons dit, de le confier en 1197 au roi de France Philippe-Auguste, qui le fit élever à sa Cour. Ce faisant, nous insistons longuement, mais il faut bien admettre l'évidence, Constance commettait une faute qui sera lourde de conséquences.

Héritier et prétendant d'Angleterre, poussé en ce sens par le monarque français, Arthur aurait dû recueillir la Couronne anglaise à la mort de Richard en 1199, mais il fut évincé par son oncle Jean (voir notes n°23 et 24). Ce dernier entra en conflit avec le roi de France, lequel lui confisqua tous ses fiefs français en 1202. Puis Philippe-Auguste arma Arthur chevalier et lui donna officiellement la Bretagne à titre de vassal immédiat. C'était encore une violation de droit et, de surcroît, une violation au traité de Gisors (voir note n°14) qui laissait le duché en tref aux Anglo-Normands. Le jeune prince rendit l'hommage à son tuteur, lequel ajouta aux possessions d'Arthur, trois des provinces confisquées à Jean Sans Terre, l'Aquitaine, l'Anjou et le Maine, à charge de conquérir, les armes à la main, ces provinces.

Trahi par un seigneur français, ami des Plantagenêt, Guillaume des Roches, Arthur tomba dans une embuscade au siège de Mirebeau (86). Fait prisonnier, il fut livré à Jean Sans Terre qui tenta, mais en vain, de lui arracher une renonciation à la Couronne anglaise.

Le 3 Avril 1203, à Rouen, Jean Sans Terre fit périr son neveu, l'assassinant très vraisemblablement de ses propres mains. Le prince avait seize ans.

Selon les légendes celtiques, résurgence du "mythe arthurien" et de l'épopée de la Table Ronde, Arthur n'est pas mort... Un jour, il reviendra...

Concernant ce règne, il faut encore dire qu'en 1199 il fut décidé, au plan de l'organisation ecclésiastique, de faire revenir l'Eglise de Bretagne sous l'autorité de l'archevêché de Tours. On ne manquera pas de voir là, bien sûr, la griffe du roi de France, bien aidé, c'est évident, par le Pape. On mettait ainsi fin au caractère primatial qui avait été donné à l'Eglise de Dol au IXème siècle par le roi Salomon (voir note n°2) de la première partie de cette étude), lequel avait ainsi parachévé l'oeuvre de Nominô. Et de nouveau, le siège métropolitain de l'Eglise de Bretagne se trouvait hors de Bretagne ...

(27) ALIX DE THOUARS : Née en 1200 du mariage de Constance de Richemont avec Guy de Thouars, elle représentait l'ancienne dynastie issue par les femmes de la Maison de Rennes, lorsqu'en 1203, Arthur Ier périt des mains de son oncle. Elle n'était pas la seule, il y avait également sa demi-soeur Eléonore Plantagenêt, et sa soeur Catherine de Thouars. Mais Eléonore crouppissait dans les geôles anglaises de Jean Sans Terre à Bristol - elle y mourra à trente ans, sans alliance, en 1214 - et Catherine était une cadette. Seule Alix pouvait relever le flambeau. Elle avait trois ans. Cette même année 1203,

une assemblée d'évêques la désigna comme duchesse de Bretagne. Son père, Guy de Thouars, on l'a vu, exerça le pouvoir en son nom, mais dut s'effacer devant l'âpre Philippe-Auguste, ce dernier évinçant totalement le Poitevin, trois ans plus tard.

Restait à trouver une alliance pour la jeune duchesse. Les Bretons arrêtaient leur choix sur Henri de Penthièvre, cadet de la Maison de Rennes, petit-fils d'Henri Ier, comte de Tréguier (voir note n°12). Mariée à l'âge de neuf ans, en 1209, à Henri, âgé lui de quatre ans - certains historiens disent qu'il y a eu seulement fiançailles - Alix de Thouars faisait là une union qui n'eut pas l'heur de plaire à Philippe-Auguste. Le souverain français voyait en effet le duc breton lui échapper et s'en retourner vers une famille par trop bretonne. En 1213, le lien fut cassé et Philippe en réalisa un autre : il maria la jeune duchesse à l'un de ses cousins, Pierre de Dreux, issu d'une branche cadette de la Maison de France, cousin qu'il investit, illico, du duché tant convoité. Le roi espérait ainsi que ce prince, un Capétien donc, se montrerait un plus fidèle allié à la monarchie française qu'un Penthièvre, trop lié par le sang aux anciens ducs. Philippe se trompait, autant pour Pierre de Dreux que pour ses successeurs, et l'Histoire démontrera cette erreur; mais n'anticipons pas.

(28) CATHERINE DE THOUARS : Cette jeune soeur d'Alix de Thouars, mariée au baron André III de Vitry qui trouva la mort en 1250, à la bataille de Mansourah, où il avait accompagné le roi Saint Louis, en eut, entre autres Philippa, baronne de Vitry († 1254), qui épousa Guy VI de Montmorency, seigneur de Laval († 1267), faisant passer la baronnie de Vitry chez les Montmorency-Laval.

(29) HENRI II DE PENTHIEVRE : Henri de Penthièvre fut, d'évidence, le grand sacrifié de l'Histoire de Bretagne en ce début du XIIIème siècle. Comte de Penthièvre, de Tréguier, de Guingamp et de Goëlo, baron d'Avagour, seigneur de Lamballe, etc... il possédait la plus grande partie de l'ancienne Domnonée. Il aurait dû, par alliance avec Alix de Thouars, devenir duc de Bretagne et tige d'une lignée de ducs de Bretagne, issus de la Maison de Rennes, à laquelle il appartenait. En guise de cela, il se vit contraint de rompre son union, ce qui plus est, son remplaçant, Pierre de Dreux, devenu duc de Bretagne à sa place, ne trouva rien de mieux à faire que de lui enlever, de surcroît, la quasi-totalité de ses biens, ne lui laissant que le comté de Goëlo et la baronnie d'Avagour (1234).

Henri de Penthièvre fonda les Cordeliers de Dinan et, veuf après avoir épousé en deuxième nocces Marguerite de Mayenne, il mourut sous la bure, le 6 Octobre 1281.

Par sa deuxième alliance, il fut la tige des comtes de Goëlo et barons d'Avagour, lesquels tombèrent en quenouille et passèrent au début du XIVème siècle par le mariage de sa descendante, Jeanne d'Avagour, à Guy de Bretagne, fils

cadet du duc Arthur III (voir plus loin).

Des rameaux cadets subsistèrent : ceux du Parc, dans le Maine, de la Roche-Mabile, dans le Perche, de Courtaulin, dans le pays chartrain, de Kergrais, en Basse-Bretagne, etc...

Sa postérité s'allia à maintes grandes familles de Bretagne : Dinan, Tinténiac, Ancenis, Châteaubriant, Léon, Malesroit, Bothorel, Bellouan, etc..., et d'ailleurs : Brienne, Painsel d'Hambye, Harcourt, Beaumont, Tesson, Thouars, Clérembault, La Baume-Montrevel, La Tour d'Auvergne, Montmorency, Beauvillier, etc...

Le frère d'Henri, Geoffroy, seigneur apanagé de Quintin, fut la tige des Bothorel de Quintin, alliés aux Dinan, aux Quélen, aux Rohan, aux Châteaugiron, etc... Ce ramage tomba, lui aussi en quenouille et ses biens passèrent par alliance dans la famille du Perrier.

(30) PIERRE IER DE DREUX : Pierre de Dreux, dit "Mauclerc", duc de Bretagne par alliance et par la volonté du roi de France Philippe-Auguste, fut le premier de ses cadets de la Maison de France à diriger les destinées de la Bretagne, le dernier ayant été le duc François II, père d'Anne de Bretagne.

Tout comme Geoffroy Plantagenêt s'était montré plus Breton qu'Angévin ou Anglo-Normand, Pierre de Dreux se montra plus Breton que Français ou Capétien. Il alla même, nous le verrons, jusqu'à se soulever contre le roi Saint Louis IX, décidément, Philippe-Auguste avait fait un bien mauvais calcul en mariant Alix de Thouars à ce cadet issu de ses cousins les comtes de Dreux...

André-Yann DENIS

§§§§§§ A Suivre §§§§§§

- Voir "GWENN-HA-DU" N°s 114 - 115 -

## FRANCE

### VRAIE EGLISE UNIVERSELLE

Notre compatriote Youenn Olier, philosophe chrétien, historien, nouvelliste, romancier, poète, fondateur et directeur de la revue en langue bretonne "Imbourc'h" (voir "Notes de littérature bretonne", de Yann Bouessel du Bourg, Dans "Gwenn-Ha-Du" n°114) dans ses "Notennoù Politikel" (notes politiques) qui sont régulièrement publiées dans la revue "Imbourc'h", développé à de multiples fois ce concept de "France vraie Eglise universelle" (Bro-C'hall gwir iliz hollvedell), qui nous vaut aujourd'hui cette société jousseuse, permissive, immorale, le "panem et circensis" de la Rome décadente, dont l'emblème aujourd'hui serait le préservatif, société résultant de la philosophie des Lumières, née il y a au moins 200 ans avec la Révolution française et ses fameux droits de l'homme et du citoyen, sa déesse Raison où l'homme est mis à la place de Dieu, son jacobinisme niveleur et centralisateur dont le but est de créer un hom-

me nouveau, plus malléable, donc réceptif à ses dogmes, son laïcisme dogmatique, en réalité un athéisme militant qui pour combattre le catholicisme qui jusqu'ici était la religion dominante dans l'Hexagone, favorise les autres religions, actuellement l'Islam, un Islam à la française comme ils disent, mais on sait bien ce qu'il en adviendra, quand on voit ce qui se passe actuellement avec cette immigration incontrôlable, qu'on ne peut plus arrêter ou qu'on ne veut pas arrêter, par rapport au sacro-saint dogme de la France terre d'accueil, patrie des droits de l'homme. Ce favoritisme des autres religions par rapport au catholicisme a d'ailleurs paru tellement évident à François Régis Hutin, directeur du journal "Ouest-France", qu'il a cru bon de faire dernièrement un éditorial sur ce sujet, en disant que les attaques qui étaient faites dans les médias par rapport aux catholiques, commençait à dépasser la mesure, si on faisait les mêmes par rapport aux israélites et aux musulmans, il y a longtemps qu'il y aurait eu une levée de bouillottes. En effet les lobbies antiracistes, MRAP, LICRA, et compagnie, sont omniprésents et veillent au grain, soyons en assurés.

Un des aspects de cette utopie française, utopie qui est en train de virer au cauchemar (voir "Utopia deute da vezañ Hurlinks", "Im-bourc'h" n°301), mais pour certain comme Guy Sorman, Juif d'origine polonaise, est le "bonheur français", c'est le melting-pot. Selon lui, il n'est guère difficile d'intégrer dans la nation française, par l'école, l'enfant venu du Sri Lanka ou d'Algérie que de faire d'un Breton, d'un Auvergnat ou d'un Juif un authentique Français, comme cela s'est pratiqué depuis des générations. Tout le monde doit avoir en mémoire cette artiste de music-hall qui était Joséphine Baker, et qui en droite ligne de cette utopie française, ne pouvant avoir d'enfant, du moins je crois que c'était la raison, en avait adopté plusieurs, mais de races différentes, venus des quatre coins du monde. Elle est souvent montrée en exemple par les médias pour justifier ce melting-pot, chéri par nos utopistes patentés. Dernièrement, j'ai vu à la télévision des images d'archives la concernant. J'ai notamment remarqué un passage où elle disait, qu'elle avait voulu cela pour lutter contre le racisme – ou quelque chose comme ça – mais qu'elle savait qu'il n'y avait qu'un pays au monde où on pouvait le faire, c'était la France. Elle avait dû entendre parler d'un de ces "troch'erion gouzoug" (coupeurs de cou) comme on dit en breton, de 1789, qui avait dit que tout homme de par le monde avait désormais le droit d'être "citoyen français" (c'est grand, c'est beau, c'est généreux la France). Je ne sais pas si tous ces enfants qu'elle avait adoptés se sont épanouis correctement, c'est possible après tout, mais je crois que si j'avais été un de ces enfants, un petit Coréen par exemple, arrivé à l'âge adulte, j'aurais essayé de retrouver mes racines, et au bout de cette démarche, on se retrouve, on se retrouve souvent tiraillé entre deux cultures, donc instable, déraciné, comme je l'ai entendu récem-

ment au cours d'une émission télévisée, à propos d'un petit Colombien je crois, qui avait été adopté par une famille française. Il avait demandé à repartir en Colombie, la vie y étant différente, il était revenu dans sa famille française, pour en définitive retourner en Colombie.

Je reviens à Guy Sorman qui a écrit un livre qui s'intitule "Le bonheur français". Cet économiste – je crois que c'est son métier – en même temps journaliste et écrivain comme on le voit, dirige une revue mensuelle qui s'appelle "L'Esprit Libre". Dans son numéro de Septembre 1995 – je n'ai pas acheté cette revue, je l'ai trouvé dans le salon d'attente d'un rhumatologue nantais – il y a un article de sa plume intitulé : "Une France à l'identité multiple, un témoignage de Guy Sorman". En réalité, c'est un extrait de son livre "Le bonheur français". L'extrait est assez étonnant, dans ses deux derniers paragraphes, car j'y retrouve tout à fait le fameux concept de Youenn Olier "France vraie Eglise universelle". Je vous en cite quelques phrases :

*"Français, c'est-à-dire enrichi par l'extraordinaire métissage qui a fait et fait la France. La France, avec les Etats-Unis, est le pays le plus métissé qui soit. Les Américains en sont fiers, les Français le dissimulent, ce qui est une grande perte. Etre Français c'est toujours être pluridimensionnel : on est à la fois Breton, catholique et Français ou Cévenol, protestant et Français, ou encore Polonais, juif et Français. Nul n'est jamais Français tout court, ou, s'il se sent Français seulement, c'est par ignorance de ses racines et de sa culture. Ainsi tout Juif français est à la fois juif et chrétien, tant le Judaïsme s'est trouvé imprégné de tradition chrétienne. De même, nous sommes tous devenus un peu musulmans, puisque l'Islam est désormais une des composantes de notre civilisation. L'honneur français et le bonheur français résident précisément dans le fait de ne pas être un mais multiple; de ne pas être enraciné, mais poly-enraciné."*

Il n'y a pas à dire, il est heureux cet homme-là, et il le dit haut et fort, je dirais même qu'il en redemande de la "pluridimensionnalité", le mot n'est pas encore dans le dictionnaire de français, mais il le sera avant peu, quand on pense que dans certaines écoles de la région parisienne, il y a des élèves de trente nationalités différentes, de la pluridimension, il va y en avoir, c'est évident on ne peut plus. Toutefois, cet homme est un peu masochiste, un peu à la manière de ces champions sportifs, qui sacrifient tout pour décrocher la médaille d'or. leur entraînement devient un enfer pour eux mais aussi pour leur femme, leurs enfants, leur entourage; le moindre moment de libre et on remet ça, au travail, à table, au lit même, on ne parle que de ça, de secondes gagnées, de record à battre, et quand la fameuse médaille leur est enfin passée autour du cou, c'est le Paradis, le Nirvana, le Gwenna. On l'accrochera à la meil-

leure place dans la salle à manger, au milieu des coupes déjà gagnées, et ça remplira tout le restant de la vie. On en a bavé, mais ça valait quand même la peine. tant pis si d'autres en ont souffert, et là je fais un parallèle entre l'entourage du champion et les Français français comme il le dit plus haut, qui eux doivent subir l'utopie française contre leur gré, car je me souviens, du temps de mon service militaire – il y aura bientôt quarante ans – où je me trouvais avec quelques autres Bretons et des Alsaciens, parmi des Français français. Ils disaient que nous n'étions pas des Français. Evidemment nous affirmions le contraire, à cette époque je n'étais pas encore Nationaliste breton, mais aujourd'hui en y réfléchissant bien, je me dis qu'ils avaient raison, ils réagissaient sagement, ce n'était pas des politiciens eux, mais des gens du peuple, qui sentaient les choses comme elles devaient être. Depuis les choses ont sans doute changé avec les jeunes de maintenant, l'école et les médias s'en sont chargés, et c'est ce qui réjouit Guy Sorman. Ecoutons ce qu'il en pense :

*"Je ne comprends pas et je ne partage pas le pessimisme actuel sur la vocation universalisante et intégrante de l'école. est-il particulièrement difficile d'intégrer dans la nation française, par l'école, l'enfant venu du Sri Lanka, ou d'Algérie ? Certes l'oeuvre est ardue, mais guère plus que de faire d'un Breton, d'un Auvergnat ou d'un Juif un authentique Français, comme cela s'est pratiqué depuis des générations. L'originalité du projet français et la difficulté de devenir Français ne sont pas propres à notre époque, elles sont de tous les temps. Le journaliste et écrivain remarquable que fut Morvan Lebesque me raconta, dans les années 60, au prix de quel travail et de quelles souffrances un jeune Breton était métamorphosé en véritable Français. Au prix du viol de sa langue et de quelques châtements corporels. La méthode était peut-être excessive, douloureuse, mais elle fit la France. Pour ma part, j'ai le souvenir de ce même viol et de cette même douleur lorsque pour la première fois – je devais avoir douze ou treize ans – je fus traité par un de mes camarades de "sale Juif". ... Ce fut une intense brûlure. Mais celle-ci, au cours de la récréation, se trouva immédiatement pensée et guérie par une conversation avec un de mes condisciples. S'approchant de moi, il me dit : "Je comprends ta souffrance, je partage la même : j'ai été traité de "sale Breton", dès cet instant, je décidais qu'il n'était pas plus difficile d'être Juif en France – ou plutôt d'origine juive – que d'être d'origine bretonne."*

Etonnant n'est-ce pas, une telle béatitude, devant ce qui pour nous, Bretons, peut paraître une vraie monstruosité ? Reconnaissons à Guy Sorman au moins ceci, en comparant son cas avec celui de Bretons qu'il côtoyait, il reconnait

sans le vouloir, que nous sommes des étrangers dans cette France qu'il hérite par dessus tout. Toutefois comme cela se fait au nom de cette liberté, chérie elle aussi, si n'importe qui de par le monde peut devenir Français – un Batéké du Congo, un Roucouyenne de Guyane, un Tamoul du Sri Lanka – au nom de ce même grand principe, un Breton ou un Basque a le droit de ne pas en devenir un, car s'il y a des droits de l'homme, il doit y avoir aussi les droits des peuples à rester eux-mêmes, à refuser le grand brassage inter ethnique, voulu par ces utopistes dangereux qui nous prennent pour des gogos, car à ce petit jeu du grand brassage; il y a toujours des gagnants et des perdants, sans alternative bien sûr. Il y a ceux qui ont inventé le jeu, et qui savaient ce qu'ils faisaient, ils n'aimaient pas les autres tenants d'un jeu traditionnel et multi-séculaire, auquel tout le monde jouait; il y a ceux qui n'ont pas inventé le jeu, mais qui l'ont compris rapidement, et savent que ça peut rapporter gros, alors ils en jouent à tout va; il y a ceux qui font la promotion du jeu, les publicitaires en quelque sorte, un métier qui paie bien; il y a ceux qui vendent le jeu, vendre ça ou des aspirateurs, il faut bien bouffer; il y a ceux qui achètent le jeu pour en jouer, parce que tout le monde en joue, c'est à la mode, et, à cause des enfants, à l'école, on leur en parle tout le temps, comme des capotes et du sida, ils croient qu'ils jouent gagnants mais ils sont déjà perdants, leurs enfants surtout, que guette le chômage; enfin il y a ceux qui ne veulent pas en jouer car ils savent qu'ils vont y laisser jusqu'à leur chemise, mais on les force à en jouer, et à y jouer correctement, sinon on leur colle amendes sur amendes, car il y a la brigade des jeux qui surveille, et elle surveille bien.

Les grands sentiments c'est beau, un peu comme les grands mots d'ailleurs, mais ça sonne creux souvent, par exemple : "La terre est à tout le monde", voyait-on sur les affiches du CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement), il aurait été plus judicieux, et plus chrétien aussi, de dire : "Un pays, une terre, pour chaque peuple", afin qu'ils puissent s'y développer en harmonie avec leur héritage, conduit par leur génie propre. On peut dire de même pour la devise de la République française, "Liberté, Egalité, Fraternité", pour nous, Bretons, ce sont des mots vides de sens, à moins bien sûr d'accepter le "bonheur français" si bien défini par Guy Sorman. En définitive, tout cela est un peu comme les slogans publicitaires, c'est fait pour endormir le client, la réalité est souvent tout autre.

Pour le reste, le texte de Guy Sorman

parle de lui-même, car pour lui, souffrances

morales, viol de la langue, et même châtements

corporels – dit Morvan Lebesque – n'étaient

rien en comparaison de l'incomparable bonheur

d'avoir le Paradis sur terre, dans cette France,

vraie Eglise universelle. Moralité, il est vraiment

difficile de désenchanter un bienheureux.

Yann MIKAËL

PS – Mon article était terminé et envoyé

"Gwenn-Ha-Du", je reçois "L'Avenir de la Bretagne" N° 407, j'y trouve un article de Marcel Texier intitulé : "L'identité bretonne, quel avenir ?". Bizarrement, j'y trouve une réflexion à propos des enfants adoptés qui rejoint la mienne en tous points. Se référant au livre du philosophe Simone Weil "L'Enracinement", il écrit notamment : "La quête, douloureuse très souvent, des enfants adoptés qui veulent à tout prix savoir qui sont leurs vrais parents, montre à quel point ce besoin, comme le dit Simone Weil, est vital. Il y a dans cette quête individuelle, une exigence absolue d'identité. Cette exigence n'est pas moins grande au plan collectif". Tout aussi curieusement, il se réfère à Morvan Lebesque à propos du mensonge sur les origines, en citant un passage de son livre "Comment peut-on être Breton 2", et il écrit : "En atteste la colère qu'éprouvent les enfants qui découvrent qu'on les a trompés sur leurs origines. C'est parfois un véritable traumatisme. En atteste également la colère qu'éprouvent ceux qui s'aperçoivent que l'Histoire qu'on leur a enseignée sur les bancs de l'école n'est pas leur véritable Histoire. Cette colère vibre dans les pages de Morvan Lebesque. Tous les Bretons qui, un jour, ont fait la même découverte, ont senti vibrer en eux cette même colère. Comme je ne saurais mieux l'exprimer cette colère que ne l'a fait Morvan Lebesque, je lui laisse la parole : "La vérité était pourtant plus simple : il suffisait de me raconter mon Histoire. J'étais chez moi, je comprenais tout. Plus de mélodrame étranger, de Frédégonde et de Brunehaut, au diable la caléconnade de Dagobert : je fréquentais mon peuple, je pénétrais son âme; je me passionnais, car les pierres, les inscriptions, les souvenirs de toutes sortes reprenaient vie et me faisaient la leçon; cela durait dix longs siècles pleins de heurs, de malheurs, d'aventures et de merveilles; un moment enfin je devenais Français, et vive la France. Mais non, on m'a bémotement menti. On m'a traité comme un enfant de l'Assistance : enlevé par une nuit sans lune de l'Histoire, emporté dans le manteau de Charlemagne, confié à Mme Blanche de Castille, élevé avec des tas de Louis numérotés; et lorsque malgré tout, j'ai su que ma nation avait existé et me suis efforcé de la connaître, on me l'a dépeinte en rechignant, comme la mère adoptive, pressée de questions par son pupille, finit par lui avouer sa vraie mère : une mégère arriérée et patoisante, dont je devais m'estimer heureux d'avoir été séparé..."

Ces citations sont vraiment saisissantes, et sans s'être aucunement concertés, Marcel Texier pensait comme moi. J'avais lu ce livre de Morvan Lebesque quand il était paru, mais ne l'avais pas relu depuis, par contre je me dis maintenant que Guy Sorman n'a pas dû lire ce livre, car s'il l'avait lu il n'aurait pas cité Morvan Lebesque dans son livre - du moins pas dans les mêmes termes - à l'appui de ses thèses, car quelques phrases citées par Marcel Texier, démolissent complètement sa théorie du "Bonheur Français".

Yann MIKAEL

## GLENMOR N'EST PLUS...

Une nouvelle fois, l'Ankou frappe le monde culturel breton...

Né le 25 Juin 1931 en Maël Carhaix (Côtes d'Armor), Milig ar Scañv, Emile Le Scan pour l'état-civil français et tout simplement pour nous : Glenmor, donc Glenmor vient de s'éteindre dans sa 65ème année, au Moulin de la Mothe, à Quimperlé.

Sans doute n'avait-il point atteint la renommée d'autres chantres de l'Emsav, moins talentueux peut-être, mais certainement plus sponzorisés...; assurément, Glenmor avait le triomphe modeste, mais mieux qu'aucun autre, lui seul, d'un grand coup de gueule, savait faire vibrer la tripe bretonne, et secouer nos compatriotes de la léthargie où les avait plongé une double décennie de féroce répression jacobine.

Assurément, il l'avait largement mérité son surnom d'"éveilleur de conscience" !

J'ai encore en mémoire son célèbre "Chant de l'A.R.B." que, pleins d'espoir, nous scandions au fond des geôles où nous avait jeté la Cour de Sûreté de l'Etat. Bien qu'un chantre ne soit point homme de guerre et quoique refusant tout recours à la violence, on ne peut passer sous silence sa courageuse campagne en faveur des militants emprisonnés. En 1980, lors d'un interview, ne déclarait-il point ? : "...Ma revendication est globale. Autour des poseurs de bombes, j'accepte l'idée romantique d'une guerre, que je condamne, car j'ai horreur de la violence. Et les Bretons ont tous perçu la chose comme telle. Lors des dernières condamnations prononcées par la Cour de Sûreté de l'Etat, tout le monde était triste, et les plus acharnés anti-F.L.B. disaient : "C'est dégueulasse pour le peu qu'ils ont fait. C'est une honte !". Ca c'est la flamme bretonne. Car au fond de leur cœur, les Bretons sont pour le F.L.B. !".

Et préfaçant l'ouvrage d'André-Georges Hamon : "Chantres de toutes les Bretagnes" il soulignait les critères auxquels doit répondre le chant, en tant que véhicule contestataire, et le devoir des bardes : "... Je n'eus donc que la peine de suivre une tradition bardique qui pour être populaire était de ce fait l'expression réelle de tout un monde aux mille mémoires. Et mon seul mérite, si mérite il y a, c'est d'avoir décidé de mettre sur la place publique et sur scène ces tendresses et colères qui irriguaient tout un pays. Encore faut-il ajouter que la chanson n'avait aucune chance de trouver un public si elle ne prenait en compte toute une fierté refoulée par scolarité, démaillée sous les sarcasmes officiels. Il est possible en effet de se faire un public contre des tendances étrangères, sûrement pas contre la grande mémoire collective.

"Une question reste posée : au seuil des années 80, avons-nous mené le combat qu'il fallait ? Je répondrai "oui". Les bardes ont fait ce qu'il fallait sans doute faire, à une condition près : qu'aujourd'hui ils cessent de croire que tout est fait, que tout est dit. Nous n'avons pas

gagné. Je sais que demain d'autres vont venir pour parfaire l'oeuvre à peine ébauchée. Je ne le verrai sans doute pas. Que chacun apporte sa pierre, la Bretagne saura bâtir ses cathédrales.

"Jose affirmer : si un seul matin se levait sur notre vieux pays, si ce matin-là nous cessions de rêver la Bretagne, celle-ci disparaîtrait à tout jamais et nos enfants ne seraient plus que des Français nés dans un département de l'Ouest. Car cette Bretagne n'a d'existence que par l'idée que les Bretons s'en font. Le reste n'est que littérature."

Que Glenmor repose en paix : les temps sont proches où sera perçu le salaire de son enseignement.

Per CAUDAL

## LA BRETAGNE A PERDU UN AMI ...

Le 1er Juillet, notre Cher Ami Eudard HAUG s'est éteint dans sa 89ème année...

Il est décédé à Stuttgart à la suite d'une opération à coeur ouvert. Lui aussi, très actif jusqu'à l'extrême limite, il laisse l'image un militant exemplaire.

Depuis plus de cinquante ans, correspondant du Mouvement breton, il n'était pas un inconnu de nos vétérans et à maintes reprises, lors de circonstances difficiles, il avait su prodiguer son soutien fraternel à nombre d'entre eux ...

Ancien proviseur du lycée d'Haguenuau, président du Cercle "Erwin von Steinbach", directeur de la publication "Der Westen", l'Alsace perd en lui un de ses fils les plus dévoués.

Que ses enfants, sa famille, la rédaction de "Der Westen", ses camarades du Cercle "Erwin von Steinbach" trouvent ici l'expression de nos fraternelles condoléances.

\*GWENN-HA-DU\*

## ARGUMENTAIRE

**NDLR - Un de nos lecteurs, nous a suggéré cet argumentaire en breton :**

**Notre journal s'adressant aussi à des compatriotes ignorant notre Langue, nous avons jugé utile de traduire cet article en langue française**

Arguments pour la Langue bretonne. A utiliser par exemple, pour écrire aux journaux quand l'occasion se présente...

**Contestation 1 "Le breton est partagé en dialectes, c'est un obstacle à son enseignement."**

Réponse : a/ La grammaire du breton parlé est très uniforme;

b/ la prononciation change, parfois les mots, suivant le lieu, mais c'est parce que la langue n'a pas été enseignée;

c/ les bretonnants ont perdu l'habitude de

parler leur langue entre eux, de se rencontrer en breton. Quand les gens ne parlaient pas du tout le français, ils se comprenaient très facilement, peu importe d'où ils venaient;

d/ toutes les richesses des dialectes sont incluses dans la langue unifiée, mais cette langue unifiée n'est pas assez enseignée;

e/ dans d'autres langues qui ont beaucoup plus de dialectes que le breton, le problème a été résolu définitivement : le basque, l'allemand, l'italien ... mais ces langues sont bien enseignées, et employées par les média.

**Contestation 2 : "Le breton est arriéré, il ne peut-être pratiqué avec la vie moderne."**

Réponse : a/ c'est très facile d'adapter la langue à la vie moderne, quand elle est enseignée et bien apprise. Des livres et des journaux en breton sont publiés maintenant, traitant de toutes sortes de matières, cependant ils n'ont pas beaucoup de lecteurs, puisqu'on n'a pas éduqué les Bretons à lire et à écrire leur langue;

b/ on leur a fait croire que leur langue était pauvre et sans valeur, il est facile ainsi de tuer le breton.

**Contestation 3 : "Le breton est sans valeur"**

Réponse : a/ rien ne pourrait remplacer le breton s'il mourait, c'est sa première valeur;

b/ c'est le breton qui fait la Bretagne;

c/ Les Bretons qui sont venus avant nous ont maintenu la langue bretonne pendant 1600 ans. Pouvaient-ils se passer d'eux ? Etaient-ils sans valeur ? Celui qui dit que le breton est sans valeur, lui-même est un Breton sans valeur, comme si cela lui plaisait d'être envoyé à néant : un pareil refus est d'aller contre son sang;

d/ les ennemis de la langue bretonne sont des gens qui méconnaissent la langue et son histoire, qui n'ont pas pris le temps de l'étudier sérieusement;

**Contestation 4 : "A quoi cela sert d'enseigner le breton ? Il n'y a aucun avantage ..."**

Réponse : a/ il y a des écoles en breton, et c'est selon le désir des parents;

b/ le breton a été tué par l'école, c'est à l'école de le remettre à sa place

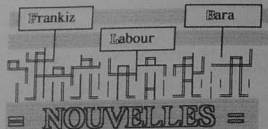
c/ ce serait insensé d'enseigner l'anglais, l'allemand, l'espagnol, et n'importe quelle langue en Bretagne, si on en faisait pas autant avec le breton.

A vous-même de compléter cet argumentaire:

1\*/ en enregistrant les principales contestations que vous entendez ou que vous lisez;

2\*/ en cherchant les réponses les plus convenables à leur opposer.

Philippe JOUET



**CONTRATS POUR LES CHANTIERS DE L' ATLANTIQUE**

L'armateur américain Renaissance Cruise a l'intention de commander aux Chantiers deux petits paquebots de 300 cabines (600 à 700 passagers), ainsi qu'un troisième en option, soit un contrat de 2,5 milliards de francs. ce contrat assurerait du travail aux 4.300 salariés des Chantiers jusqu'en Avril 1997, même jusqu'au printemps 1998 pour certaines spécialités de l'armement, sans oublier les 3.000 employés des sous-traitants régionaux. Cette commande doit être confirmée fin Juin. Seule une "mauvaise négociation financière" - allusion aux aides publiques - pourrait faire échouer ce contrat. Au gouvernement de jouer, d'autant que les Chantiers ont déjà annoncé des problèmes de charge pour la rentrée si aucune commande ne se présentait d'ici là. Il y a bien ce projet de deux frégates militaires à construire pour le Maroc, en collaboration avec la DCN et d'autre part le paquebot de 600 cabines que doit commander "Nouvelles Frontières" bénéficiera-t-il des avantages fiscaux de la loi Pons ?

**75 EMPLOIS NOUVEAUX A CHATEAUBOURG (I & V)**

Installée à Châteaubourg, la SOREP a inscrit dans son projet d'extension la création de 75 emplois en 3 ans. Cette filiale de Dassault Electronique (340 salariés) fabrique des composants actifs pour la microélectronique (équipements de précision), notamment des armes. D'autre part, un programme immobilier et d'équipement prévoit un investissement de 23 millions de francs. Ce développement s'accompagne d'un aménagement des horaires, une diminution de ceux-ci permettant à son personnel, à 50% féminin, une présence de 4 jours par semaine.

**YVES ROCHER DANS L'ALIMENTAIRE**

Après la cosmétologie et le textile ("Petit Bateau"), Yves Rocher qui se veut "premier écologiste de France" aborde l'alimentaire. Grâce à 80 recettes à base de plantes, on pourrait ainsi retrouver la ligne, la forme ou le sommeil... Déjà, depuis un an, des ventes-tests permettent de connaître les réactions des consommateurs bretons et, d'ici à 3 ans, 10.000 consommateurs bretons seront recrutés afin d'assurer ces rendez-vous dans les foyers. Sanofi, le principal actionnaire d'Yves Rocher assure la fabrication des produits, mais à moyen terme, la création d'une usine à La Gacilly est envisagée.

**"OUEST-FRANCE" ET "LE TELEGRAMME DE BREST" SUR LE MARCHÉ PUBLICITAIRE DES RADIOS**

Les deux quotidiens tentent de s'imposer sur le marché publicitaires des radios locales, dans un secteur laissé aux grands réseaux radiophoniques nationaux. Précom, la régie d'Ouest-France, vient de créer Europe Régies Ouest avec Europe Développement, la régie d'Europe 1 et 2. Trente collaborateurs sont attendus à Europe Régies Ouest, tandis que "Le Télégramme de Brest" vient de créer Régie Net Works Ouest. Une société qui chaperonnera le marché publicitaire de 15 stations, NRJ, Chérie-FM ou Rires et Chansons, des grandes villes bretonnes.

**LES FINANCES BRETONNES**

La Caisse de Crédit agricole de Côtes-d'Armor annonce 122 millions de francs de bénéfices pour 1995 soit une progression de 15%. Ce résultat est d'autant plus paradoxal que la région est subventionnée avec un guichet pour 1.911 habitants contre un guichet pour 2.328 habitants en moyenne nationale. Les autres banques bretonnes connaissent le même succès. La Banque populaire de l'Ouest progresse, comme celui de la Caisse d'Epargne avec un bénéfice de 28 millions de francs en 1995 contre 22,9 millions en 1994. Point commun : ces entreprises régionales ont évité le piège de l'immobilier, colt à la réalité du terrain car leurs prises de décision étant locales et non centralisées comme les banques nationales. Les mutualistes qui détiennent 80% de l'ensemble du marché breton des dépôts et des crédits savent maîtriser leurs risques : le recrutement de nombreux spécialistes en ingénierie a permis de surveiller le secteur des entreprises, très fragile dans notre région, du fait de la petite taille de celles-ci.

**DES PORTS DE PLAISANCE**

- \* Les 52 ports de plaisance répartis sur le littoral ont signé une "charte de qualité". 11 millions de francs pour améliorer l'accueil des plaisanciers.
- \* A Pacé, (ouest de Rennes), CORA ouvrira en Septembre un hypermarché de 6.000 m<sup>2</sup>.
- \* Nantes - D'ici à 3 ans, la Société générale veut supprimer 110 postes sur 960 de son service des titres.
- \* Lancement des études préliminaires pour l'allongement de la ligne TGV Atlantique entre Le Mans Rennes et Nantes.
- \* France 3 regroupe à Rennes ses régies publicitaires des régions Limousin, Poitou-Charentes et Normandie. Restructuration destinée à l'amélioration des résultats.
- \* La compagnie Emeraude Lines (Saint-Malo) a lancé le "Solidor 3", un ferry devant assurer le trafic avec les îles anglo-normandes.

**Guy EDER de LA FONTENELLE (VII)**

**RESUME :** Durant la captivité de La Fontenelle, ses hommes retranchés en l'île Tristan, ont résisté à un assaut des Royaux. Après le retour de Guy Eder en Janvier 1596, celui-ci s'empare de l'îlot de Primel, non loin de Morlaix, avec l'aide des hommes de Du Agulla, général espagnol, lequel se retire ensuite à Blavet. Et Primel est repris par les Royaux. La Fontenelle échoue dans un projet d'assaut de nuit de la ville de Quimper, trahi par un de ses hommes. Le Ligueur n'abandonne pas son projet, il se lance, audacieusement, dans une attaque de la ville, en plein jour, d'abord avec un certain succès.

Après avoir fait sonner la charge par son trompette, Jean de Jégado, le capitaine de cette petite troupe de six hommes d'armes qui survient inopinément, se lance au galop sur les nombreux soldats de La Fontenelle. Lesquels sont en train de s'emparer du faubourg, jusqu'à la place St Mathieu ... L'effet de surprise est immense ! La sonnerie de la charge persuade les soldats de La Fontenelle que Jean de Jégado est suivi d'une avant-garde nombreuse. Ils perdent contenance tandis que cinquante jeunes gens de la ville s'abattent sur eux, les attaquent et en tuent un certain nombre ... Les soldats de La Fontenelle se sauvent, laissant des armes sur place ...

Un soldat, plus courageux que les autres, attend Jégado de Kerollain de pied ferme et lui tire à "brûle-pourpoint" un coup d'arquebuse ! Jégado est vraiment béni des Dieux ! Son écharpe prend feu, mais la balle glisse sur la cuirasse. Un de ses compagnons, Kersandry, accourt à son secours et tue le soldat agresseur.

La chance sourit vraiment aux Royaux, abandonnant La Fontenelle car, du côté opposé de la ville, survient le capitaine Magnan qui a été nommé successeur de du Pré. Magnan commande 200 hommes de pied. Ces renforts sont inattendus. Magnan conduit ses hommes le long de l'Odet et par la rue Neuve. Ils prennent à revers les soldats de La Fontenelle poussés par les hommes de Jégado ... et ceux de la troupe arrêtée à St Sébastien

Le groupe de La Fontenelle qui ne prévoyait pas de telles attaques successives, se trouve décontenancé par ses propres fuyards. Tourner bride, Guy Eder est gros perdant en cette affaire : Il perd quarante hommes et quarante chevaux. Les charrettes amenées pour pour le transport, servent d'ambulances, convoyant quatre-vingt blessés.

La troisième tentative de Guy Eder a encore échoué. Il semblerait logique que lui et ses hommes s'en aillent la tête basse ... Il n'en est rien ! Ils se rassemblent près de Créac'hmarc'h, non loin de la ville. Ils espèrent imaginer quelques provocations afin de ne pas perdre totalement la face. Ils n'ont même pas cette satisfaction ... Des murailles de St Nicolas, on tire sur eux plusieurs coup de canon. Ils finissent par prendre la parti de s'éloigner. Ils couchent à Prat-an-Raz, puis rentrent à Douarnenez. Les bateaux, amarrés à Bénodet, s'en retournent ...

La défaite est cuisante pour Guy Eder. Néanmoins, il n'est pas découragé de se battre ! En cela, il est semblable à ses adversaires, tous ces capitaines qui, successivement, perdent et emportent des places. Tant qu'ils vivent, sans recevoir trop de blessures, tant qu'ils ne sont pas faits prisonniers, ces officiers considèrent qu'après la défaite, une victoire surviendra, qui effacera la honte et leur rendra ce qu'ils ont perdu. Les aventures et les mésaventures de Guy Eder de La Fontenelle ne sont donc pas terminées ...

Du côté des hommes de La Fontenelle, la déconvenue est grande. Comme Guy Eder, ils escomptaient tirer de la ville un riche butin ... ce qui ne gêne rien pour s'installer dans la vie. Ces hommes sont tous jeunes, pour la plupart. Certains d'entre eux rêvent d'une autre existence. A Quimper, ils auraient eu le choix pour repérer dans la ville, des filles et des femmes disposant d'une aisance certaine. Un mariage avec ces dames leur aurait permis de se fixer dans la région et d'arrêter les brigandages ...

Si étonnant que cela paraisse, les soldats de La Fontenelle sont sincères en souhaitant vivre plus normalement, sans pillages et sans tueries. Tout le monde sent venir la fin de la guerre, une guerre qui n'a que trop duré. Henri IV est un soldat qui se bat depuis des années. Il connaît les excès de la guerre. Il est prêt à pardonner bien des méfaits, à faire des concessions. Il l'a prouvé en offrant l'amnistie à Guy Eder, qui l'a refusée.

Après avoir échoué, pour la troisième fois, devant Quimper, Guy Eder devenu plus modeste, tourne ses regards vers Pontcroix. Jusqu'ici, Pontcroix, avait échappé au passage de ses soldats et à leurs pillages et déprédations. C'est une ville ouverte, sans fortifications de défense. Le bruit a-t-il couru que Pontcroix serait la prochaine cible de Guy Eder ? En tout cas, les habitants décident de se protéger en fortifiant leur église, en laquelle, ils se réfugieront en cas d'attaque ...

Lorsque les mille routiers de La Fontenelle, un certain jour, s'avancent vers la ville, les paroisses des alentours sonnent le tocsin, les paysans accourent et barricadent les entrées de la ville. La troupe des soldats, bien armés et soumis à une discipline rigoureuse (pillage mis à part) se fait un jeu de renverser les paysans, leurs

chariots, leurs barriques entassés à l'entrée de la ville. Et ils les dispersent d'une manière éner- gique.

Certains paysans rentrent chez eux et il ne leur reste qu'une solution : mettre leur famille et leurs bestiaux en lieu sûr, s'ils en trouvent, car ils peuvent compter sur la vengeance de La Fontenelle qui n'aime pas qu'on lui résiste. D'autres vont se réfugier dans l'église, mais ils sont sans armes et complètement affolés, incapables de se concerter pour une action efficace, comme il arrive trop souvent aux paysans qui tentent de se battre, en cette guerre de Ligue. Ont-ils seulement bien fermé les portes, se sont-ils postés aux entrées ? Les récits ne le précisent pas, mais ce qui est sûr, c'est qu'il ne faut pas bien de temps à la troupe de La Fontenelle pour entrer dans l'église ... Le seul obstacle sérieux reste le clocher ! Le clocher, une tour de granit solide et fortement assise. Les gens de Pontcroix s'y sont entassés. On y voit là le capitaine de la ville, M. de La Villeroault et sa femme, le recteur de Pouldreuzic, Jean Cosquer et la plupart des notables. L'entrée de la tour est étroite, on ne peut s'y introduire que un par un. Et de grosses pierres peuvent être jetées du haut sur les assaillants ... Comment faire pour obliger les gens à sortir d'un tel refuge où il est impossible de pénétrer ? Les soldats ont l'idée de remplir le bas de l'escalier de genêts verts et d'y mettre le feu. La fumée acre qui s'en dégagera forcera les gens à se rendre, sinon ils étoufferont ...

Or, les gens résistent à la fumée et refusent de se rendre. Alors La Fontenelle a recours à son astuce habituelle, il propose aux assiégés de "parlementer"... Les gens entassés dans la tour y consentent, acceptant même de sortir si La Fontenelle leur promet la "vie sauve" ! Les malheureux ne connaissent pas le peu de cas que fait La Fontenelle de ses propres serments ... Guy Eder jure alors de les laisser en vie. Les premiers qui descendent sont M. de la Villeroault, sa femme et le recteur de Pouldreuzic. En sortant de son refuge, M. de la Villeroault, tout confiant, s'en va saluer Guy Eder. Lequel lui jette un regard de colère et donne l'ordre de les pendre ... Cet ordre est exécuté après que la femme de la Villeroault ait été déshonorée par les soudards de La Fontenelle, sous les yeux de son mari ... Les objets précieux, qui avaient été montés dans la tour par les notables sont récupérés par les pillards.

Des autres personnes réfugiées dans la tour et qui se rendent, plusieurs sont tuées. D'autres sont emmenées à l'île Tristan, en prison. Le récit de leurs souffrances a été donné en détail dans une émission se rapportant à la guerre de la Ligue ... Souffrances atroces, si elle sont exactes. Mais le sont-elles ? Une contradiction apparaît dans le fait que les prisonniers soumis à rançon doivent être maintenus en vie si celui qui les a capturés tient à toucher la somme exigée. La Fontenelle n'avait donc aucun intérêt à laisser

mourir ses prisonniers de faim ou de mauvais traitements. Il pouvait les tuer sur le lieu du combat. Là encore, on peut se poser la question de l'opportunisme du chroniqueur. La Fontenelle a joué la carte de l'Indépendance bretonne, même après le retrait du duc de Mercoeur. Cette carte, il l'a perdue et, en France, les perdants ont toujours tort. Durant la guerre de la Ligue, un certain nombre de seigneurs se sont très mal conduits. La Fontenelle a payé pour tous, fortement soulagés de voir reporter sur un seul homme leur propre déshonneur. Si La Fontenelle méritait d'être puni, pourquoi ses pareils ont-ils échappé à l'exécution ?

Les chroniqueurs qui ont conté les méfaits et les hauts faits de La Fontenelle ont des raisons de le charger. Le chanoine Moreau a, d'abord, été Ligueur. Ensuite, habitant de Quimper, il est devenu favorable aux Royaux, par opportunisme ou nécessité, afin de faire oublier ses complaisances anciennes pour le duc de Mercoeur. La Fontenelle ne change pas, il reste Ligueur ! Le deuxième chroniqueur, M. de Sourdéac, est protestant convaincu, du parti du roi, et gouverneur de Brest. Son seul adversaire militaire a été Guy Eder de La Fontenelle. On comprend aisément qu'il ait recueilli sur lui tout ce qu'il pouvait entacher sa réputation, le vrai qui suffisait largement, semble-t-il, comme le faux. Pour le protestant fanatique qu'était Sourdéac, La Fontenelle était un papiste démoniaque.

Il arrive d'ailleurs que ces deux chroniqueurs, ayant écrit leurs mémoires longtemps après les événements relatés, il arrive qu'ils ne soient pas d'accord, enfin pas toujours ... Il nous est donc permis d'avoir une opinion personnelle sur cette question.

Sourdéac considère que La Fontenelle tyrannise la région qu'il domine autour de Douarnenez et il se décide à organiser une expédition sur cette ville. En Avril 1597, il mande les garnisons voisines de Brest et il fait venir un régiment de Suisses, sous les ordres du colonel Eirlach. Cette petite armée est au Faou, le 12 Mai. Sourdéac est entouré de plusieurs officiers : Sébastien de Rosmadec, baron de Molac et de Kergonnardec'h, Kergommar, La Tremblay et du Plessix-Valleron.

Le gouverneur de Brest a l'intention de reprendre Penmarc'h, qui passe encore pour très riche, bourg où La Fontenelle a laissé une garnison. Les bastions ont été reconstruits, mais les six canons des Royaux y ouvrent bientôt une brèche. La petite cité est prise d'assaut.

Une fois le bourg pris, Sourdéac donne l'ordre "à son prévost d'armée que cette vermine servit d'exemple aux autres bicoques qui ruinaient le pays." C'est ainsi qu'il raconte l'histoire dans ses mémoires. Je suppose que la qualification "vermine" désignait les hommes de La Fontenelle, sinon l'ordre de Sourdéac eût été aussi in-

juste et cruel que ceux de son adversaire, s'il s'appliquait aussi à la population civile de Penmarc'h ... Toujours est-il que le bourreau de Sourdéac exécuta les hommes "par douzaines". Après la troisième douzaine, le gouverneur de Brest octroya grâce à ceux qui restaient ...

Il n'a rien d'étonnant à ce qu'une justice aussi expéditive fasse passer la population ligueuse dans le camp des Royaux ... C'est une question de vie ou de mort, dont on comprend la gravité lorsque Royaux et Ligueurs se succèdent, ce qui arrive très souvent.

Sourdéac va-t-il borner ses opérations à la prise de Penmarc'h ? Magnan, un de ses officiers, le 26 Mai 1597, ramène les soldats à Locronan, tandis que Sourdéac se rend à Quimper avec les autres officiers. Les autorités, évêque en tête, viennent le supplier de les délivrer de ce fléau qu'est pour eux La Fontenelle. Sourdéac met en avant les difficultés de l'entreprise ... Ses interlocuteurs insistent, prétendant qu'ils devront abandonner leur ville et ils assurent, ainsi qu'il l'écrit le chanoine Moreau, "qu'ils n'épargneraient rien pour recouvrer leur liberté et qu'ils engageraient jusqu'aux calices, croix et crosses pour faire des fonds afin de les délivrer de la gueule du dragon". Ils n'y vont pas de main-morte et leur déclaration ne peut que satisfaire le protestant Sourdéac, qui doit considérer comme biens superflus et inutiles les calices, croix et crosses des catholiques, mais certes pas, à dédaigner pour en faire du bon argent.

Le gouverneur de Brest cède à leur demande et il s'empare de Douarnenez le 30 Mai. Ensuite, il met ses hommes au travail. En face de l'île Tristan, il fait édifier un camp retranché. Il donne l'exemple à ses soldats travailleurs en portant des hottes de terre, à la tête de la noblesse. Ainsi effectué, ce travail donne grand espoir à tous d'emporter l'île. Cependant le siège reste vain. Le refuge de La Fontenelle demeure inaccessible ! Sourdéac écrit : quand il y eût eu devant 30.000 hommes, ils n'y eussent rien fait." Les assiégés, de nombreuses fois, sortent et se livrent à des escarmouches. Au cours de l'une d'elles, le capitaine Magnan est tué à la tête de ses soldats ...

Le siège dure au point que Sourdéac réclame des renforts au maréchal de Brissac. Lequel maréchal répond qu'il n'est pas en mesure de les lui fournir. Plutôt découragé, Sourdéac quitte sa petite armée, prétendant aller chercher des renforts dans le Léon. Il passe le commandement au baron de Molac. Au mois d'août, l'île Tristan est toujours assiégée. Mais une trêve a été signée et Sourdéac, à la fin d'août, donne l'ordre à Molac d'abandonner le siège.

S'il y a d'autres Ligueurs dans la région, La Fontenelle se débrouille tout seul, sans l'aide de quiconque. A partir de là, la haine, la rançune de ses adversaires s'expliquent. Or, cette

fois, étant donnée la longueur du siège de l'île Tristan, des Ligueurs du voisinage semblent se réveiller. Ils décident de s'unir pour s'opposer aux assiégés. Sébastien de Rosmadec, baron de Molac, a ramené ses troupes à Quimper quand on lui fait savoir que les frères d'Arradon, Quinipily et La Grand'Ville ont réuni à Hennebont un corps de secours. Molac qui est un soldat courageux autant que galant homme du monde, n'hésite pas à les affronter. Il prend la direction de Quimperlé et rencontre ses adversaires entre Bannalec et Quimperlé, près du château de Quimerc'h, où habite Colombar de Tinténac.

La Fontenelle n'est pas là, il est resté retranché dans son île Tristan. Il vaut mieux pour lui et les siens qu'il ne la quitte pas. Il ne prend donc aucune part à la bataille entre Ligueurs et Royaux qui se déroule devant le château de Quimerc'h. Elle est terrible, cette bataille, "une mêlée furieuse et sanglante", où, quatre fois de suite, les deux troupes se déchirent avec une violence sans pareille. Il a été écrit que "dans ce champ de genêts, comme sur un théâtre, chaque parti joua sa tragédie au péril de son sang ..."

La bataille dure longtemps, au bout de six heures d'affrontement, la nuit est proche et les Suisses perdent courage. Molac, toujours intrépide malgré une blessure au pied, attrape une de leurs enseignes et s'écrie : "Vous sera-t-il reproché d'abandonner votre drapeau ?" Les Suisses reprennent leur enseignes et s'élancent une nouvelle fois, armés de leurs terribles piques. Mais La Grand'Ville et ses cavaliers chargent sans peur. La Grand'Ville reçoit un coup de piqué au défaut de la cuirasse, en son flanc, et il tombe, tué sur place. Les Suisses l'achèvent.

Bataille vaine ! Il n'y aura dans ce terrible combat, si près de la fin de la guerre, ni vainqueurs, ni vaincus. Par contre, le nombre des morts est considérable, d'un côté comme de l'autre, il montre que ces hommes n'hésitaient pas à mourir pour défendre leurs convictions. A cause de cela, quel que soit leur camp, ils ont droit au respect. Mais il s'en trouve aussi d'autres qui n'ont pas le même courage, tel le seigneur de Quimerc'h, Michel Colombar de Tinténac ... Malgré son beau nom, il ne prend pas part à la mêlée. Il se contente, du haut de sa tour, de regarder tranquillement la combat, "jugeant des coups en sûreté";

Edith PERENNOU

§§§§§§§ A Suivre §§§§§§§ \*

\* - Voir "GWENN-HA-DU" précédents - N°s 110 (I) - 111 (II) - 112 (III) - 113 (IV) - 114 (V) - 115.(VI)

Vous désirez correspondre avec des lecteurs ou des lectrices de "GWENN-HA-DU" ?

Donnez-nous votre accord de communiquer votre adresse et nous vous mettrons en relation.

## livres levriou

### "AU NOM DE LA MER"

Daniel JOUVANCE - 200 pages 119 Francs - Ed. Laffont.

"Cette pierre précieuse sertie dans la mer d'argent..." Combien d'Anglais, après leur poète le plus universel, songent encore à reprendre ces vers admirables, replacés dans leur mémoire en cette occasion ? Certes il est vain et stupide de chercher à retrouver l'échelle brillante qui les élève au promontoire sacré du Paradis; il est cependant essentiel que certains tendent à en graver les degrés précieux qui les poussent à entamer la céleste escalade derrière celui qui fut sans aucun doute leur plus grand poète.

Et combien de terriens songent qu'en fait notre planète est une goutte d'eau suspendue dans l'espace et la tempête de notre univers liquide, ombre parmi les ombres, île parmi les îles, la plus petite partie de notre planète ?

Cette mer reste à découvrir, à écouter, à rêver, à aimer, à partager sans cesse avec une terre envahissante qui n'en est en somme que le seul fragment solide !

Ce merveilleux petit ouvrage est comme un dialogue entre des fées sans pouvoir aisément décider à qui a été attribuée la meilleure part avec les Anges : terre, ou plutôt goutte liquide jetée - comme un atome - dans notre univers maritime ?

Yann BOUESSEL du BOURG †

### "HISTOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE"

Jean QUELLIEN - 385 pages Ed. Ouest-France

Remarquablement écrit, avec érudition, humour et honnêteté, qualité devenue particulièrement rare depuis la première guerre mondiale, cet ouvrage découvre sur cette période tout un luxe de détails jusqu'ici déformés ou occultés. Le grand reproche que l'on peut lui conserver cependant, ce sont ses silences quant aux origines du dernier conflit et à ses conséquences finales, né comme l'individu du "Code Civil", ("enfant de père inconnu et mort enfant trouvé").

C'est l'impérialisme du Grand Etat-Major russe panslaviste et appuyé par la France qui depuis 40 ans cherche à récupérer l'Alsace et le quartier Nord Allemand de la Lorraine, vieux pays germaniques.

Voici l'origine de la 1ère guerre mondiale brusquement jaillie comme un champignon ! L'intervention décisive des Etats-Unis hostiles à 90% à cette guerre n'était due qu'aux 10% de marchands de canons ! L'armistice de Wilson en 1918 ayant d'ailleurs été copieusement violé par

le gouvernement français viscéralement anti-catholique ne pouvait supporter la survivance en Europe de l'Empire austro-hongrois, et, d'autre part, on ne sait pas trop pourquoi anti-allemand, (réminiscence du manuel de Mallet-Isaak) !!! Les Anglais enchantés par ailleurs d'éliminer une marine commerciale allemande qui devenait pour elle sur les mers une dangereuse concurrente.

Le gouvernement français, tout en affirmant l'Allemagne, aboutit l'année suivante à la construction d'une Europe abracadabrante après avoir promulgué à Versailles, un traité uniquement dicté par la haine et l'assouvissement d'une vieillesse vengée. Traité qui, comme on l'a dit avec beaucoup de justesse, "enfanta Hitler" et tout ce qui devait en suivre, ouvrant toutes grandes pour l'humanité entière les portes de l'Enfer.

Quoique par ailleurs opposé au Régime de Vichy, tout aussi jacobin de cœur que De Gaulle, et antisémite, je dois avouer cependant que je trouve Jean Quellien injuste en ce qui concerne la politique de Pétain. Je ne sais ce qu'il valait d'un point de vue militaire mais, fin diplomate, il permit par sa stratégie de faire gagner aux Alliés la seule chose qui leur faisait défaut : le Temps. Il ne faut pas oublier d'autre part qu'il garda pendant presque toute la guerre un représentant secret auprès de Churchill et que c'est avec raison qu'il eut toujours le sens et l'appréhension du danger soviétique, les vrais vainqueurs de cette guerre à qui les Anglais donèrent la moitié de l'Europe occidentale promise à un esclavage d'un demi-siècle, et le reste du monde toutes portes ouvertes à la propagande !

Il fallut la fin de la guerre pour que les Américains comprennent tout de même que le peuple allemand existait, qu'ils étaient nos voisins et que l'Europe ne pouvait se construire sans eux.

Je crains que les Français ne l'aient pas encore admis, mais l'auteur de cet ouvrage l'a parfaitement réalisé et nous apporte par ailleurs de nombreux renseignements et anecdotes diverses qui viennent à l'appui de l'intelligence des temps dont il fait montre.

Nous remplacerons le Veau d'Or par "la Toison d'Or".

Yann BOUESSEL du BOURG †

### "ARTS ET CULTURES DE BRETAGNE"

André MUSSAT - Un millénaire - 369 pages avec une bibliographie et deux index. Ed. Ouest-France.

Cet ouvrage est un chef-d'œuvre, non seulement parce qu'il résume l'érudition profonde d'un spécialiste incontesté de l'art breton, baigné du reflet discret d'une présentation pure et simple, limpide comme le style des véritables savants de toutes disciplines (sans qu'aucune cuisine vienne jamais l'entacher), par sa structure ferme et ordonnée et, partout, d'une valeur pédagogique évidente ce qui en fait l'ouvrage classique de la rencontre d'un art breton si varié et

dont il a su discerner l'unité extrêmement complète, chef-d'œuvre accessible à toutes les formes de l'intelligence, chose rare dans la tradition "érudite" (comme littéraire) française où l'on vit dans des salons fermés à l'accès réservé à la minorité privilégiée "happy fews", connaissance et solide amour d'une Bretagne dont il n'ignore ni le visage présent, ni celui du passé et dont il pressent le destin, se pénétrant lui-même d'un paysage qui est la moitié de son âme.

Un destin lié à l'Océan dont la conquête par un état continental l'a momentanément écarté. L'auteur a bien distingué les deux sources de l'originalité bretonne : l'une celtique, l'autre internationale. Le seul reproche que l'on pourrait lui faire c'est de n'avoir peut-être pas suffisamment mis en évidence leur importance tout autant fondamentale, car ce pays Celtique, né de la tradition, est, par la géographie également, depuis les racines de son existence, lié à toutes les nations de l'Occident et au-delà.

Cette double influence est initiale et c'est la conquête qui l'a coupée artificiellement de la seconde pour un temps, ce que Roparz Hemon, dans son ouvrage essentiel "Un Breton retrouve la Bretagne", a bien élucidé, regrettant le déséquilibre apporté : "Le Breton ne connaît pas le monde. Il ne connaît que la France". Unité qui se retrouvait également autrefois dans la structure sociale à cette époque où le noble et le paysan prenaient leur repas au coude-à-coude à la même table ronde.

Langue vivante et originale par sa modestie, formules qui s'inscrivent dans la mémoire. Après l'auteur, je regretterai seulement dans cette réédition l'insuffisance des illustrations et des plans, - c'était son désir d'y remédier -, et je louerai ses attaques contre un folklorisme injurieux. Les Bretons d'aujourd'hui en sont à se regarder eux-mêmes à travers les lunettes du bourgeois parisien tandis qu'ils acceptent l'invasion hétéroclite et sacrilège - particulièrement sur leurs côtes - de constructions contemporaines qui défigurent leurs plus beaux sites.

Yann BOUESSEL du BOURG †

### BAVARDAGE BRESTOIS

Rares sont les villes ou bourgs qui ne fassent pas l'objet d'une monographie, ne serait-ce que par la dévotion de quelque "autochtone". Quiconque veut connaître Brest n'a que l'embarras du choix, de toutes présentations et de tout format, et sans aller chercher les ouvrages plus anciens qui accrochent les érudits. Et cela s'explique de par son ancienneté, dont témoigne "le Château". Ainsi donc...

Vers 1942, Louis DELOURMEL : "Le vieux Brest à travers ses rues" 240 p., avec illustrations de P. Péron, un Brestois.

Yves LE GALLO et 13 professeurs, "dont dix de l'U.B.O. (Université de Bretagne Occidentale)" 400 P; très illustrées, avec d'abondantes bibliographies en fin de chaque chapitre. "Histoire de Brest" Ed. Privat 1976.

Jean FOUCHET & Georges THOMAS. "Brest à

la Belle Epoque". Environ 120 grandes illustrations sélectionnées et commentées. Vers 1980 Bruxelles.

Anne SELLE "Brume sur le Grand Pont". La vie quotidienne dans un style nature. Passionnant pour un Brestois. S'arrête à 1944. 310 p. 1958; Ed. L'Amitié par le Livre.

Contre-Amiral LE POTIER (de l'Académie de Marine) "Brest, porte océane". Illustr. 430 p. Ed. France-Empire 1968.

Paul COAT-Luc DUROUCHOUX "Brest au fil des rues". Mémoires de la ville hier et aujourd'hui. Album 190 p. Les Editions Nouvelles du Finistère ("Progrès" et "Courrier") 1994.

Collectif "Sur la peau de bouc". Plus de 120 p. de dessins humoristiques de Pierre Péron. Un délice. Ed. de la Cité. Brest 1967.

A: ANSQUIER de la même veine, trois complaintes : "A Recouvrance" (Jean Quémeur). - "Le crime de la rue Suffren". - "La noce à Pichavant" Ed. de la Cité. Brest 1964.

La guerre :  
Alix de CARBONNIERES & Antoine COSTE. "L'assaut de Brest". Grand format. Environ 180 dessins. Ed. de la Cité (Le Bris). Brest 1951; Albert VUILLIEZ "Brest au combat"; 1939-1944. 240 p., grand format, très illustré. Ed. Ozanne 1950.

"Brest, ville héroïque et martyre". Dédale des ruines. Paysage lunaire parfois. Opusculé Ouest-France 1946.

François PERON "Brest sous l'occupation" Col-lection d'illustrations. Documentaire de premier ordre. 160 p. Ouest-France 1981

"Brest : développement industriel, environnement culturel, économique et social" Exposé surtout technique 1967.

Alain BOULAIRE, Alan COZ "Brest, mémoire océane". Chroniques d'histoire de Brest et de la Marine. Album illustré 108 p. Excellente présentation. Ed. Nouvelles du Finistère "Progrès" et "Courrier") 1993.

Alain BOULAIRE "Ports de Brest - Les racines du futur" Ville aux cinq ports. 150 ans d'histoire. Album. Une splendeur d'illustrations et de commentaires. 120 p. Ed. Nouvelles du Finistère ("Progrès" et "Courrier") 1995.

Et pour finir, "Parle-moi de Brest". Seize écrivains répondent et donnent leur sentiment. Bretons ou non et même un Irlandais : Béarn-Queffelec-Cayrol-Graçq-De Courcy-Ireland-Coatmeur-Morvan-Polard-Le Couic-Keing-Le Bris-Jaouen-Delahaye-Abgrail-Le Men-Monange.

Celui qui paraît le mieux correspondre au réel, et si bien exprimé, avec le positif elle négatif, semble celui d'un Breton, Henri Queffelec. Il déplorait de ne pas savoir le breton. A dire vrai, il n'a rien fait de sérieux pour l'apprendre... - Splendide album de luxe 120 p. - Textes inédits - Ed. Nouvelles du Finistère.

Ces titres, ils peuvent donner une idée de la façon dont un Français voit Brest. Pour lui, c'est un port, surtout un port de guerre; ça ne l'intéresse guère au-delà. Pour un Breton conscient de son pays, c'est bien autre chose : un

corps étranger dans la Bretagne, un solide élément de débretisation. Quantité de bretonnants d'origine y vivent et on n'y entend guère parler breton, ce qui n'était pas vrai il y a soixante ans : mais la réaction semble venir et, d'une façon inattendue, de l'U.B.O. où l'élément breton et même bretonnant est important. Il veut réagir : les écoles Diwan. Obstacle : l'idée des parents qui ne voient l'avenir des enfants que de la fusion dans la masse, et pour un peu l'émigration. En bref, les Bretons doivent de longues années de formation à la Bretagne. Les fruits de cette formation, c'est l'étranger qui en bénéficiera. Comment ne pas penser qu'il y a là une des sources d'appauvrissement de la Bretagne ? La Bretagne n'est pas un pays pauvre, c'est un pays appauvri. Nuance ...!

Joseph CHARDRONNET

#### POUR DECOUVRIR LA FLORE DU LITTORAL

Point de rencontre entre l'océan et la terre, le littoral est source de vie. Paysage sans cesse renouvelé, il est également un lieu privilégié qui a toujours su attirer et fasciner les hommes. De tout le territoire, le littoral apparaît comme l'un des plus riches et des plus variés; mais c'est aussi l'un des plus peuplés et convoités, et à ce titre l'un des plus fragiles et menacés. Cette destination privilégiée de vacances accueille, en effet, à la période estivale 20 millions de touristes. Sur les 5.500 km de côtes, 2.800 sont déjà urbanisés et ils concentrent, sur 5% du territoire français, près de la moitié des permis de construire instruits.

D'un point de vue biologique, le littoral concentre sur une petite frange d'espaces des milieux naturels extrêmement diversifiés et une flore adaptée à des conditions climatiques difficiles (vent, embruns).

Dans un numéro spécial qui vient de paraître, "la Garance voyageuse", revue de découverte et de promotion du monde végétal, nous fait découvrir le littoral, tant terrestre que marine, et les menaces dont elle fait l'objet, vous sont présentées.

Les rivages de la façade Atlantique et de la Manche-Mer du Nord sont à l'honneur dans ce numéro. Une moisson d'algues vous permettra de succulents repas. Les plantes alimentaires de nos dunes, estuaires et prés salés sont également présentées ainsi que des exemples de gestions réalisatrices des milieux fragiles.

Ce N° spécial de "la Garance voyageuse" est disponible au prix de 25 Francs : une bonne raison de faire connaissance avec cette agréable revue qui traite des domaines variés liés à la flore (milieux naturels, gestion, utilisation et reconnaissance des plantes, écologie...)

Abonnement d'un an (4 N°s) : 90 Francs (150 FF pour l'étranger)  
"La Garance voyageuse", revue du monde végétal, 48370 - St Germain de Calberte. Tél. (33) 66 45 94 10, Fax (33) 66 45 91 84

"BABYLONE A L'AUBE DE NOTRE CULTURE"  
Jean BOTTIERO - 160 pages. Ed. Gallimard  
Magnifiquement illustré avec témoignages et documents.

#### "La civilisation de l'argile"

Découvertes ininterrompues depuis quelque 150 ans d'un monde prestigieux de vestiges ensevelis et de documents récupérés et ressuscités de l'oubli d'un trépas multimillénaire, de langues ignorées et insoupçonnées, et que pour la première fois avec l'invention de l'écriture, nous pouvons enfin déchiffrer.

On parle souvent de "miracle grec" mais le vrai miracle est le "miracle babylonien". C'est là que la plus ancienne civilisation du monde est née d'hommes comme nous que, grâce à cette écriture qu'ils ont inventée, nous pouvons saisir non seulement dans son aspect extérieur mais sous son aspect spirituel le plus intime grâce à ces deux langues que nous pouvons parfaitement déchiffrer : l'une, l'akkadienne, de la branche sémitique, l'autre, mystérieuse, isolée, ce summérien venu comme d'une autre planète car si l'écriture a été découverte il y a un peu plus de 2.000 ans avant l'ère chrétienne, elle porte le reflet de ces 5 millénaires.

Tablettes d'argile dont on a déjà retrouvé plus d'un demi-million et que l'on continue à déensevelir non pas dispersées mais regroupées en d'innombrables bibliothèques rangées avec l'esprit extraordinairement méthodique de ce peuple et dont la graphie nous fait penser aux rayons d'une ruche d'abeilles avec, à l'envers de chacune, un résumé !!!

Certes, de ces plaquettes, 1/5ème seulement nous apporte les éléments qui nous attirent le plus près, les plus proches de l'esprit : le poème du Supersage, l'épopée de Gilgamesh. Une prosodie aux règles étranges et fascinantes, des lettres intimes, une version du "Déluge", mais pour nous l'importance ethnologique de ces plaquettes réside dans les autres 4/5èmes qui nous révèlent toute la machinerie officielle administrative quotidienne d'un état particulièrement ordonné comme les éléments de la vie de famille dans ses détails les plus élémentaires, du plus simple au plus compliqué : rapports fiscaux avec l'administration, grammaire, devoirs et parfois brouillons d'écoliers ! Un vaste éventail remarquablement moderne qui représente sous une forme à peine modifiée les préoccupations de nos propres familles, non voilées par un caractère mythique, héroïque ou sacré pas plus, d'ailleurs que les représentations plastiques qui ne sont pas celles de demi-dieux ou de surhommes mais de ce qu'on pouvait attendre d'une civilisation du début de notre ère, très réaliste, de gens parfois sans beauté mais qui, par le corps, nous semblent étrangement apparentés.

Des hommes exactement comme nous avant le vide : un véritable "film muet", sans naturellement l'élément vocal, de ces deux langues dont nous ne pouvons percevoir les sons particuliers que nous ne connaîtrons jamais. Découvertes qui confirment la brusque apparition de

l'homme, laissons nos ethnologues et leurs troupeaux d'hominiens jongler avec les "millions d'années". Je leur ajouterai en prime la naissance des groupes linguistiques, ces groupes irréductibles et dont l'évolution est liée à celle de l'intelligence; "Elémentaire, mon cher Watson !".

Sans oublier l'irruption de l'amour qui est un élément étranger à la "struggle for life" mais lui aussi nous a été donné, d'ailleurs, d'un autre monde.

L'évolution physique de l'hominiens est indiscutable, le problème c'est qu'il n'était pas un homme. Voilà une autre preuve qui prouve que l'humanité nous a été conférée d'un seul coup et non pas par degré. Voilà un ouvrage fondamental qu'aucun homme ne peut se permettre d'ignorer.

Yann BOUESSEL du BOURG †

#### UN LIVRET SUR LA GARDE A VUE

"SKOAZELL VREIZH" vient d'éditer un livret sur la garde à vue. Illustrées par Nono, 50 pages bilingues (breton/français) donnent les conseils les plus importants en cas d'arrestation et de mise en garde à vue.

La première partie a été écrite par des militants ayant connu l'expérience de la garde à ce et l'incarcération.

La seconde partie, partie technique établie en collaboration avec les avocats de "SKOAZELL VREIZH" traite des droits de l'individu face à la police dans le cadre d'une garde à vue.

Ce livret est en vente en librairie, ou en s'adressant à : "SKOAZELL VREIZH" 3, Rue Aristide Briand 44350 - GUERANDE.  
Au prix de : 1 livret : 34,50 Frs (30+4,50 )  
5 166,00 Frs (150+16,00)  
10 321,00Frs (300+21,00)

#### CARO - 7 JUILLET 1996 - EXPOSITION-VENTE D'OUVRAGES BRETONS

A Caro, une bourgade au S.S.E. de Ploërmel, au cours d'une fête artisanale, se tient depuis plusieurs années, sur l'initiative du Docteur Mahéo, médecin aux portes de Rennes, une "Exposition-Vente des Ecrivains bretons". C'est une initiative destinée à diffuser la culture littéraire bretonne dans les milieux populaires.

Cette initiative a rencontré le succès. Chaque année, s'accroît le nombre des écrivains et le nombre des visiteurs. La fête artisanale est largement dépassée. Les visiteurs viennent de Caro, Ploërmel et environs; les écrivains viennent de la Haute, mais aussi de la Basse-Bretagne. Combien sont-ils une bonne soixantaine peut-être, quelques-uns riches d'une abondante production, d'autres avec un chiffre plus limité; mais c'est une excellente occasion pour eux de présenter leur travail au public.

Devant l'éditeur, un jeune écrivain se trouve dans une situation paradoxale. Quand il

arrive avec son manuscrit, il risque de rencontrer un homme hésitant, qui ne tient pas à prendre trop de risques et se limiterait volontiers à un auteur ou à des ouvrages connus. Or, il s'agit précisément de faire connaître un travail et donc de le présenter au public. C'est là d'abord un des avantages de ces expositions-ventes.

Un autre, c'est d'intéresser à la culture littéraire bretonne tout un public populaire de ville et surtout de campagne qui n'y est pas de lui-même porté, mais qui apprécie que l'on vienne jusqu'à lui et s'arrête, curieux de ce qu'on lui propose. Il ne faut pas croire que ces visiteurs s'arrêtent aux seules dernières nouveautés. La visite est lente, car leur curiosité multiple. Il semblerait même que cette exposition d'écrits et d'écrivains bretons attire en cette bourgade plus de monde que si elle se tenait en ville.

Un autre avantage, c'est de permettre la rencontre aussi entre écrivains. Ce n'est pas acquis d'avance. La diffusion de la culture bretonne, cela signifie non seulement la connaissance des ouvrages, mais aussi la rencontre entre ceux -là pour qui cette culture est élément primordial dans leur vie. Et l'esprit s'élargit quand on voit côte-à-côte des personnages aux horizons biens différents. On n'est pas surpris qu'en plein pays gallo soient proposés des ouvrages et des périodiques en langue bretonne. Une confirmation de l'unité bretonne.

Basse-Bretagne et Haute-Bretagne, deux éléments qui se complètent au lieu de s'exclure. Bretons de l'Intérieur, Bretons de la Côte, une différence qui ne se sent pas. La côte est-elle d'ailleurs si loin ?

Naguère, cette influence était déjà là quand on voit jusqu'où s'étendaient les territoires de ces évêchés, dont il reste quelques évocations comme Saint-Malo-de-Beignon, Saint-Malo-des-Trois-Fontaines, Saint-Malo-de-Phily, pour ne point citer d'autres exemples de cette pénétration entre la Côte et l'Intérieur. Caro faisait partie de l'évêché de Saint-Malo. Et l'évêché de Cornouaille poussait une pointe à toucher Pontivy.

Caro est en pleine Bretagne. Il est dans l'ordre, que dans une "exposition littéraire", toute la Bretagne soit présentée.

Joseph CHARDRONNET O.M.I.

P.S. - Bibliographie : Dr Mahéo "CARO : MILLE ANS D'HISTOIRE" 2 Volumes 1998-1990

**RECHERCHE - 1er Volume "Les Grandes Chroniques de Bretagne complètes en l'an 1514" - Nantes, Sté Bibliophiles Bretons, 1886-89; illustr. gravures bois, Imp; sur 2 col..**  
Faire offre à "GWENN-HA-DU"

## COOPERATIVE BREIZH

BRETAGNE & PAYS CELTIQUES  
LIVRES - DISQUES - JOURNAUX  
MATERIEL & INSTRUMENTS DE MUSIQUE

10, Rue du Maine - 75014 PARIS - Métro:  
Montparnasse, Edgard Quinet, Gaité  
Tél. 43.20.84.60 - Télécop. 42.21.99.22  
Magasin ouvert Lundi 14h à 18h45. Mardi au  
Samedi 10h-13h/14h-18h45. Samedi 18h30.

## Imbourc'h

KELAOUENN A STUDI  
A SPERED BROADELOUR HA KRISTEN

Y. OLLIVIER 8, Leurgêr ar Marchiz  
56230 - KISTREBERZH

Dont a ra er-maez bep miz

## PIHERN

LA VOIX DU PAYS MITAW  
REVUE DE L'ASSOCIATION VANTYE  
64 Rte de Derval 44290 GUEMENE-PENFAO

Linguistique gallo-bretonne. Contes en Parler  
Mitaw. Etude des toponymes bretons entre Loire  
& Vilaine. Histoire bretonne locale. Etude de  
noms de famille, légendes, poésie.  
Abonnement : 35 Frs

Yann MIKAEL 12 Rue du Cahinet 44130 BLAIN

## CARN

Revue trimestrielle de la Ligue Celtique  
24 pages  
(3/4 en anglais, 1/4 en langues celtiques)

Informations et articles relatifs aux  
mouvements nationaux des six pays celtiques

Abonnement : 90 Frs

Youenn CRAFF

TalbodeK

29300 - BEI/BAYE

*Votre meilleur soutien ???*

un abonnement à

## "GWENN-HA-DU"

JOURNAL NATIONALISTE BRETON

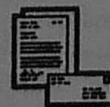
Abonnement annuel (6 N°s sous pli fermé)  
Bretagne et Hexagone : 150 Frs - Autres Pays : 170 Frs

• Depuis 1932



## Skol OBER

COURS DE BRETON PAR CORRESPONDANCE  
• TOUS NIVEAUX • OUVERT A TOUS •



SKOL OBER Gwaremm Leurven 22310 PLUFUR - 96 35 10 22

SANS ACCORD PREALABLE AVEC LA REDACTION, TOUTE REPRODUCTION D'ARTICLE  
OU D'ILLUSTRATION EST FORMELLEMENT INTERDITE - TOUT ARTICLE OU COMMUNIQUE  
ADRESSE AU JOURNAL POUR INSERTION, DOIT COMPORTER LES REFERENCES DE L'AU-  
TEUR, "GWENN-HA-DU" LAISSANT A CELUI-CI L'ENTIERE RESPONSABILITE DE SES ECRITS